Amicale des Anciens du 12ème Régiment de Chasseurs

Bulletin Info 12 – Juillet 2016/numéro 56 – www.amicale-12rch.com

SEDAN | SAINT-VALERY-EN-CAUX | U.N.A.B.C.C. | F.C.C.A. | 12ème R.B.C.

N° 56 – JUILLET 2016

Info 12

Bulletin de l'Amicale des Anciens du 12ème Régiment de Chasseurs
Adresse du site : www.amicale-12rch.com
***Président** : Chef d'escadrons Paul LEMAIRE*
12 Rue de La Chapelle
02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS
Tél. : 03.23.07.06.02 – Courriel : lp68@hotmail.fr

Secrétaire :
B/C GILLET Philippe
13 Rue de Charme – 08140 Pouru Saint Rémy
Tél. : 03.24.29.46.01
E-mail : gilletphil08@wanadoo.fr

Trésorier :
MDL/C ZANETTE Claude
19 rue de la Pennessière – 08200 Wadelincourt
Tél. : 03.24.29.65.51
E-mail : catherine.zanette@wanadoo.fr

SOMMAIRE

1 LE MOT DU PRESIDENT

2 LE PASSE DU 12

Historique du 12ème Régiment de Chasseurs – Campagne 1914-1918.

3 ACTIVITES

3 .1 – Activités passées :
31.1 – Visite de l'Assemblée nationale le 17 mars 2016.
31.2 – Réunion annuelle et assemblée générale du 03 avril 2016.
31.3 – Cérémonies en Pays de Caux.
3.2 – Activités futures :
32.1 – Le 12.12 à Paris.
32.2 – Le 12.12 à Sedan.
32.3 – L'assemblée générale en 2017.

4 INFORMATIONS DIVERSES

4.1 – Nouvelles de l'UNABCC.
4.2 – F.C.C.A.
4.3 – Nouvelles de Sedan et des Ardennes.
4.4 – Relations avec nos amis canadiens.
4.5 – Le saviez-vous ?
4.6 – Pour info.

5 NOUVELLES DES CAMARADES

5.1 – Nouvelles adhésions.
5.2 – Changements d'adresse.
5.3 – Nos joies.
5.4 – Nos peines.
5.5 – Nouvelles des uns et des autres.

Photo couverture : Le président lors de son allocution à la mairie de Sedan.
Annexe : 2 bulletins-réponses.

1 - LE MOT DU PRESIDENT

« ***Chers amis,***

La migration estivale a débuté, les séjours à la mer, à la campagne, à la montagne, les retrouvailles familiales, amicales seront appréciées de toutes et tous, nous n'en doutons pas.

Essayons durant ces beaux jours de nous éloigner quelque peu de l'incessante pression médiatique ; prenons le temps de réfléchir, de méditer, goûtons à nouveau au plaisir de la lecture, sachons apprécier les beautés de la nature …

Pensons aussi mûrement à l'avenir de notre cher pays. Les échéances électorales majeures approchent, dans moins d'un an maintenant nous aurons durant quelques instants le pouvoir en remplissant notre devoir électoral, de désigner celle ou celui qui aura la tâche de présider aux destinées de la France.

Les élections présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai 2017 ; le dimanche de Pâques est fixé le 16 avril. Il est donc hors de question, élection oblige, de tenir comme d'habitude notre assemblée générale le 23, c'est-à-dire une semaine après la fête pascale. Nous avons donc décidé d'organiser notre assemblée générale à Sedan le dimanche 14 mai 2017.

Nous avions depuis longtemps convenu à l'occasion du centenaire de tenir notre réunion annuelle au Chemin des Dames (le bureau en accord avec son président Axonais…(1) -). Mais depuis, l'Union Nationale de l'Arme Blindée, Saumur et l'association des officiers de réserve de l'Arme Blindée Cavalerie ont décidé de fêter avec un éclat particulier le centenaire de la première attaque blindée française de Berry-au-Bac (avril 1917) fin mai, vraisemblablement les 21 ou 28 mai 2017.

Nous sommes naturellement conviés à participer à cette manifestation nationale. Nous comptons vous y retrouver nombreux.

Le 11 juin dernier, 76ème anniversaire de la malheureuse bataille de France, nous avons rendu un hommage émouvant aux Chasseurs morts pour la France durant cette campagne à Ermenouville, Saint-Valery-en-Caux … A cette occasion, nous avons lu aux pieds des stèles d'Ermenouville et du colonel Labouche, les portraits des lieutenants Georges Bazaille et Stanislas Dorange, fruits des travaux de recherche des chefs d'escadrons François de Guiringaud et moi-même. Ces portraits étant proposés avec celui du général Charles-Henri de Sury pour paraître dans un futur livre consacré aux '' Cavaliers, peu ou pas connus incarnant les valeurs essentielles de l'esprit cavalier ''.

Nous abordons maintenant un problème financier. Jusqu'alors, les veuves membres de l'amicale étaient exonérées de cotisation, mais depuis quelques années le nombre de ces malheureuses ne cesse de grossir, aussi l'assemblée générale sur proposition du bureau a décidé d'instaurer une cotisation. Elle fixe cette dernière à 12, 00 € par veuve. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous donnons rendez-vous aux 12.12 à Paris le 09 décembre et à Sedan le 11 décembre.

Bel été à toutes et tous ! ».

Et par Saint Georges …..... Vive la Cavalerie
et par Murat …..... Vive le 12ème !
Chef d'escadrons Paul Lemaire

(1) Axonais : habitant de l'Aisne.

2 - LE PASSE DU 12

Historique du 12ème Régiment de Chasseurs

Année 1915

Le 6 janvier 1915, le peloton cycliste, composé d'un adjudant, trois sous-officiers, six brigadiers et trente cyclistes, arrive au dépôt et contribue au service des tranchées à partir du 9 janvier (région des Eparges, tranchée de Calonne).

Le 9 février 1915, le régiment cantonne à Souilly et assure le même service jusqu'au 20 février.

Le 13 février, le colonel Frotiée, nommé au commandement de la 1ère brigade de Chasseurs d'Afrique, quitte le régiment.

Le 15 février 1915, le lieutenant-colonel de Partouneaux, nommé au commandement du 12ème Chasseurs, prend le commandement du régiment.

Le 27 février, un détachement de 250 hommes fournis par le 12ème Chasseurs, deux escadrons de réserve du 1er Chasseurs et deux escadrons de réserve du 9ème Chasseurs, placé sous le commandement du lieutenant-colonel commandant le 12ème Chasseurs, occupe les tranchées (secteur du Bois-Haut, Eperon 340, Saint-Rémy).

Le 1er mars 1915, le brigadier Ratelot et le cavalier Goin, du 3ème escadron, sont blessés légèrement.

Du 31 mars au 1er mai 1915, le régiment occupe différents villages de la Meuse, et continue à fournir le même service aux tranchées.

Le 18 avril 1915, les tranchées occupées par le détachement du régiment sont soumises à un bombardement assez violent et bouleversés en partie.

L'adjudant-chef Ducassé et le chasseur Leprince, du P.H.R., sont blessés au cours du bombardement, ainsi que les cavaliers Laguillée et Chevallier, du 2ème escadron.

Le 25 avril 1915, la fraction du régiment n'occupant pas les tranchées est alertée et reçoit l'ordre de se porter sur Rupt. Les allemands tentent avec des forces considérables un effort violent sur la Tranchée de Calonne.

A 14 heures, ils surgissent à l'improviste à 100 mètres des mitrailleurs. Le maréchal des logis Bodson blessé est fait prisonnier, ainsi que les chasseurs-mitrailleurs Clarence et Brunet. Le maréchal des logis Bodson est cité à l'ordre de l'armée.

Le brigadier Bourbier prend le commandement des mitrailleurs, fait enlever les culasses des pièces et se replie par le ravin de Genonseveaux, vers la ferme d'Amblonville. Il est cité à l'ordre de l'armée.

Sont faits prisonniers au cours de cette journée : les cavaliers Dagnet, Coste, Fontainier et Savean, du 1er escadron ; le brigadier Walther, les cavaliers Siméon, Pingault, Meunier, Piedfer, Bergier, Magni, de Velna, du 2ème escadron.

Le 26 avril 1915, les lieutenants de Montfort et de la Contrie, et cinquante hommes sont dirigés vers Mouilly. Ils assurent la liaison entre le 2ème et le 6ème corps, et envoient des patrouilles dans la direction de Senon, pour signaler les infiltrations allemandes qui peuvent se produire.

Vers 11 heures, un obus éclate à proximité de ce détachement, tue le sous-lieutenant de la Contrie, le brigadier Delrue, le chasseur Delbar et blesse, en outre, les cavaliers Triesch, Bengold et Beaudier. Le lieutenant de Montfort est cité à l'ordre de l'armée.

A midi, une violente attaque allemande se prononce sur les ouvrages d'infanterie du carrefour de Mouilly-les-Eparges.

Un détachement de cent cinquante cavaliers, placé sous le commandement du capitaine Martin, relève une compagnie du 25ème bataillon de chasseur à pied. Il est soumis à un feu d'artifice intense, qui tue le maréchal des logis Thiébault, le chasseur Saudax et blesse les brigadiers Clos, Blouet, Dagon, Charrier, Galtier, Paslin, Ducornet, Alanic et Moins, du 4ème escadron.

Des renforts étant arrivés, les allemands sont arrêtés dans leur attaque et reperdent la plus grande partie du terrain gagné.

Le 28 avril, le détachement du capitaine Martin rejoint le régiment.

Le capitaine Martine, les maréchaux des logis Lallié et Triboulet, ainsi que les cavaliers Goleret, Delrue, Perrard et Eyvang sont cités à l'ordre de l'armée.

Le 29 avril 1915, les cyclistes Fouillade et Romengale sont blessés au carrefour de Mouilly.

Le général Huguet exprime, dans une lettre au colonel, toute sa satisfaction pour les services rendus par le peloton cycliste, du 25 avril au 1er mai.

L'adjudant Ferrand, commandant ce peloton, et les cyclistes Carrot et Bolack sont cités à l'ordre de l'armée.

Le 30 avril 1915, le service des tranchées fourni par le régiment prend fin.

Le régiment se reconstitue à Sommedieue et rejoint ensuite Chaumont-sur-Aires, où il cantonne jusqu'au 4 août 1915.

Du 3 au 13 juin, le régiment fournit cent cinquante cavaliers à pied et la section de mitrailleuses pour le service des tranchées (corne Est du Malimbois).

Le brigadier Reine, du 3ème escadron, et le chasseur Coton, du même escadron, sont blessés pendant cette période.

Du 5 au 21 juillet, un détachement, composé de cent soixante-dix hommes et du peloton cycliste, est employé à des travaux au bois de Le Gauffière.

Le 26 juillet, à midi, quarante obus tombent dans le secteur de ce détachement. Le brigadier Laffond, du 4ème escadron, a la jambe gauche broyée, ce qui nécessite l'amputation immédiate. Il reçoit à l'ambulance de Génicourt la Médaille militaire et la Croix de guerre des mains du lieutenant-colonel de Partouneaux.

Les cavaliers Gonot, Bonnet, Dehais, Nicolas, du 4ème escadron, sont également blessés assez grièvement.

Du 5 août au 1er septembre, le régiment au repos cantonne à Souilly.

Le 14 août, le lieutenant-colonel de Patourneaux, nommé chef d'état-major de la R.F.V., quitte le régiment et en remet le commandement au chef d'escadrons Lebée.

Le 18 août, le peloton cycliste est supprimé par ordre du général commandant en chef.

Le 2 septembre, le régiment quitte Souilly pour se rendre en Champagne, où il occupe des cantonnements de l'arrière jusqu'au 24 septembre, date à laquelle il stationne au camp de La Noblette.

Le 10 septembre, le colonel Cochin, nommé au commandement du 12ème Chasseurs, prend le commandement du régiment.

Du 25 au 30 septembre, le régiment prend part à la bataille de Champagne.

Le 26 septembre, le colonel Cochin est évacué sur l'hôpital de Châlons. Le lieutenant-colonel Ore prend le commandement du régiment.

Du 1er octobre au 26 novembre, le régiment occupe différents villages de la Marne.

Un groupement de cavalerie, comprenant le 12ème Chasseurs, les 5ème et 6ème escadrons du 3ème Hussards, est constitué sous les ordres du lieutenant-colonel commandant le 12ème Chasseurs.

Il fournit à partir du 21 novembre 1915 un détachement de trois cents hommes pour le service des tranchées.

Les tranchées occupées sont situées à l'ouest de la route Souain – Somme – Py -1 km, au sud de la ferme Navarin).

Le 26 novembre 1915, le lieutenant-colonel Joannard, nommé au commandement du 12ème Chasseurs, rejoint le régiment et en prend le commandement.

Année 1916

Du 27 novembre 1915 au 31 mai 1916, le régiment cantonne à Saint-Etienne-au-Temple et continue à fournir en permanence un détachement aux tranchées.

Le 27 novembre, le mitrailleur Deschamps est blessé.

Le 30 novembre, le trompette Munsch et le chasseur Sauvaget, du 2ème escadron, sont blessés.

Le 25 février 1916, au cours d'un bombardement très violent, un abri-caverne s'effondre, ensevelissant et tuant le maréchal des logis Gerbo, le brigadier Lormant, les chasseurs Cuny, Roche, Feunteun, Lanoue, Baton, Claudin, Pean, Legrand et Dubocq, du 4ème escadron.

Les chasseurs Dutoit et Ducornet sont blessés.

Les cavaliers Tellier et Billy sont blessés en se portant, avec d'autres camarades, au secours des hommes ensevelis dans l'abri. Ils sont cités à l'ordre du corps d'armée.

Le 26 février, les chasseurs Gaget, du 2ème escadron, Beaurenault, du 3ème escadron, sont blessés dans la tranchée.

Le 1er mars, les chasseurs Plé et Laguillez, du 2ème escadron, sont blessés dans la tranchée.

Le 17 mars, le brigadier Gendrot et les chasseurs Perrin et Gomet, du 4ème escadron, sont tués dans leur abri, qu'un obus de gros calibre a fait effondrer.

Le 5 mai, le groupe des 5ème et 6ème escadrons du 3ème Hussards est replacé sous les ordres du général commandant la 56ème division d'infanterie.

Le 12ème Chasseurs fournit deux cents cavaliers et la section de mitrailleuses pour le service des tranchées au bois 28 et au bois Vacher.

Le 8 mai, le trompette Felber, du 3ème escadron, est tué d'un éclat d'obus dans la tranchée.

Le 17 mai 1916, le lieutenant-colonel Joannard, allant inspecter le détachement aux tranchées, est blessé par des éclats d'obus.

Le 19 mai, une attaque au gaz, accompagnée d'un violent bombardement, est faite par les allemands.

Le lieutenant de Préaulx, du 2ème escadron, intoxiqué, est évacué, ainsi que le brigadier Henry, du 1er escadron, et le chasseur Lutanie, du 4ème escadron.

Le lieutanant Hovelacque, du 4ème escadron, le sous-lieutenant Etchandy, du 3ème escadron, et l'aspirant de Cazanove, du 1er escadron, légèrement intoxiqués, sont soignés au poste de secours.

Les chasseurs Doublart, Gaillard et Bodeux, du 4ème escadron, sont tués au cours du bombardement.

Le maréchal des logis Colombani et l'infirmier Legay sont cités à l'ordre de l'armée et l'aspirant de Cazanove à l'ordre du régiment.

Le 30 mai 1916, le détachement aux tranchées rejoint le régiment à Saint-Etienne-au-Temple.

Le 1er juin, le régiment quitte Saint-Etienne-au-Temple et se rend par étapes à Condé-en-Barrois et Génicourt (Meuse), où il arrive le 8 juin.

Du 11 au 22 juin, un détachement de deux cent dix gradés et cavaliers, placés sous le commandement du capitaine d'Etchegoyen, est mis à la disposition du commandant du dépôt de munitions de Lemmes, pour le transport des munitions et l'exécution de différents travaux.

Le reste du régiment cantonne à Larzicourt.

Le 23 juin, le régiment (moins un escadron détaché à Dugny pour le service de la circulation), quitte Larzicourt et se porte en trois étapes à Senoncourt (Meuse), où il arrive le 25. Il campe dans les bois au nord-est du village.

Du 26 juin au 16 juillet, un escadron cantonne à Landrecourt et est chargé de la surveillance de la circulation.

Pendant la même période, les deux autres escadrons et l'état-major cantonnent au quartier Bevaux, à Verdun.

Ces escadrons fournissent un détachement de coureurs placé sous le commandement du capitaine d'Etchegoyen et mis à la disposition des divisions d'infanterie dans le secteur Tunnel de Tavannes, Marceau, Cabaret-Rouge, Tourelle, Poudrière, près de Souville.

Les pertes subies par ce détachement pendant cette période sont :

Tués : Dehedin et Olivier, du 2ème escadron,

Blessés : maréchal des logis Mollet, brigadier Roger, cavaliers Bry, Blanchard, Didier ? Gabriel, du 4ème escadron, Rumeau, Baronnet, Gille, du 2ème escadron,

Disparus : maréchal des logis Lambre, brigadier Guillerme, chasseurs Thomassin, Moins, Pottier, Philbert et Vauclin, du 4ème escadron.

Le capitaine d'Etchegoyen, le brigadier Roger, les chasseurs Bry, Roudchers, Dricourt, Aubry, Gabriel, Philbert, Pottier, Pajot et Fiacre sont cités à l'ordre de la division.

Le maréchal des logis de Seganville, détaché comme agent de liaison au 3ème groupe du 36ème d'artillerie pendant cette période, est cité à l'ordre de la 127ème division d'infanterie.

En dehors du service de coureurs, les unités cantonnées à Bevaux fournissent différents postes pour le contrôle de la circulation, et des corvées pour le transport des munitions.

Le 28 juillet, le chasseur Ménard, de garde sur la route de Verdun à Haudainville, est tué par un obus.

Le 3 juillet, les cavaliers Degrel et Hanryot sont blessés par des éclats d'obus au cours d'un bombardement du quartier Bevaux. Le chasseur Degrel, amputé, reçoit la Médaille militaire.

Le 8 juillet, au cours d'un bombardement du quartier Bevaux, le brigadier Surjus et le chasseur Messal, du 4ème escadron sont blessés.

Le 10 juillet, à 00h 30, nouveau bombardement du quartier Bevaux. Les chasseurs Breton et Beauchet sont blessés.

Le 16 juillet, l'état-major, les 3ème et 4ème escadrons s'installent au bivouac dans un bois (1 km, nord-est de Senoncourt).

Le 17 juillet, les quatre escadrons du régiment sont séparés de l'état-major et affectés : les 1er et 3ème escadrons, à la 12ème division d'infanterie ; les 2ème et 4ème escadrons, à la 127ème division d'infanterie.

Les 3ème et 4ème escadrons, bivouaqués à Senoncourt, quittent le bivouac à 4 heures et rejoignent leurs divisions respectives.

Le 18 juillet, les 1er et 2ème escadrons, relevés dans la nuit, se réunissent à Senoncourt, qu'ils quittent à 6 heures pour rejoindre leurs divisions respectives.

L'état-major, le peloton hors rang et les deux sections de mitrailleuses restent à Senoncourt jusqu'au 31 juillet.

Le 1er août, l'état-major, le peloton hors rang et les deux sections de mitrailleuses quittent Senoncourt et se rendent par étapes à Ligny-en-Barrois, où ils cantonnent jusqu'au 7.

Le 7 août, ils quittent Ligny-en-Barrois et embarquent à Nançois-Tronville. Débarquement à Epernay, le 8. Cantonnement à Vincelles jusqu'au 9 août.

Du 10 au 25 août, l'état-major, le peloton hors rang et les deux sections de mitrailleuses cantonnent à Cuisles.

Le 10 août, les 2ème et 4ème escadrons, mis précédemment à la disposition de la 127ème division d'infanterie, viennent cantonner à Vandières.

Le 26 août, l'état-major, le peloton hors rang, les deux sections de mitrailleuses et les 2ème et 4ème escadrons cantonnent à Igny-le-Jard.

Le 27 août, le groupe des 1er et 3ème escadrons est remis à disposition du colonel, et cantonne à Festigny.

Le 5 septembre, les 2ème et 4ème escadrons embarquent à Epernay pour rejoindre leur division.

Le 7 septembre, les 1er et 3ème escadrons embarquent à Fère-en-Tardenois pour rejoindre leur division.

Le 8 septembre, l'état-major, le peloton hors rang et les deux sections de mitrailleuses s'embarquent à Oeuilly, débarquent à Crèvecoeur le 9 septembre et cantonnent à Montceaux (commune de Saint-Omer-en-Chaussée), où se trouve depuis la veille le 1er escadron. Les 2ème, 3ème et 4ème escadrons sont cantonnés à Courroy.

Du 11 au 17 septembre, le régiment regroupé occupe différents villages de la Somme.

Le 18 septembre, le régiment est ainsi réparti : l'état-major, le peloton hors rang, les deux sections de mitrailleuses et dix pelotons à Méricourt-sur-Somme ; trois pelotons du 2ème escadron à Frise ; trois pelotons du 4ème escadron à Morcourt.

Les pelotons de Frise et de Morcourt sont employés au service de la circulation jusqu'au 25 décembre 1916.

Du 19 septembre au 25 décembre, un escadron est mis à disposition des divisions d'infanterie en ligne.

Il quitte Méricourt et se rend au ravin de Fargny (entre Méricourt et Curlu).

Du 21 septembre au 30 octobre, trois pelotons, prélevés sur les éléments cantonnés à Méricourt et placés, sous les ordres du capitaine d'Etchegoyen, sont mis à la disposition des divisions d'infanterie en ligne, où ils se trouvent employés comme coureurs.

Le 1er octobre, les éléments du régiment cantonnés à Méricourt se portent au Camp 60, où ils cantonnent jusqu'au 28 octobre. Ils regagnent à cette date Méricourt-sur-Somme, où ils cantonnent jusqu'au 22 décembre.

Pendant son séjour dans la Somme, les pertes subies par le régiment sont les suivantes :
Tués : Les brigadiers Berton, du 1er escadron, et Rybet, du 2ème ; les cavaliers Gilibert, du 1er escadron, Philippo, Joffroy, Demont, du 2ème escadron, le cavalier Oho, du 3ème escadron.

Blessés : le maréchal des logis Ratelot, du 3ème escadron ; les brigadiers Jacquamet, du 1er escadron, et Fiacre, du 4ème escadron ; les cavaliers David, Alphonse, Grezey, Estruy, Sagourin, Gérin, Trouillé, Donzeaud, du 1er escadron, Nageotte, Turon, Pireire, du 2ème escadron, Jurvilliers, Beaufils, Mansuy, Dewez, Devreker, du 3ème escadron, Bodeux, Bertrand (deux fois), Viardot, Gonot, Clerc, Parfait, Lévesque, Bridet, du 4ème escadron.

Pendant la même période sont cités :
A l'ordre de l'armée les cavaliers Grelin, du 1er escadron, et Bertrand, du 4ème escadron.

A l'ordre de la division : le lieutenant de Préaulx ; le maréchal des logis Ratelot, du 3ème escadron ; le brigadier Abraham, le brigadier Bertrand, du 1er escadron, et le brigadier Lelorrain, du 3ème escadron ; les cavaliers Quinchon et Trouillé, du 1er escadron, Dewez, Beaufils, Auger et Oho, du 3ème escadron, Viardot, Bodeux, Clerc, Le Goff et Gonot, du 4ème escadron.

A l'ordre de l'artillerie divisionnaire : les brigadiers Calba, du 1er escadron, et Fiacre, du 4ème escadron ; les cavaliers Houque, Bouzenot, Leclère et A. David, du 1er escadron, Diguet et Gérard, du 3ème escadron, Parfait et Lévesque, du 4ème escadron.

A l'ordre du Q. G. de la VIème Armée : les cavaliers Demont et Joffroy, du 2ème escadron, Creange, du 4ème escadron.

A l'ordre du régiment : le maréchal des logis Ragot, du 3ème escadron ; le brigadier Roybet, du 2ème escadron ; les cavaliers Mansuy, du 3ème escadron, et Bridet, du 4ème escadron.

Le 23 décembre 1916, l'état-major, le peloton hors rang, le 1er escadron et une partie du 3ème escadron quittent Méricourt et se portent par étapes à Fontaine-Saint-Lucien, où les autres éléments du régiment les rejoignent le 27 décembre.

A suivre ...

3 - Activités

3.1 - Activités passées :

31.1 - Visite de l'Assemblée nationale :

Le 17 mars par un ciel serein, répondant à l'invitation d'un de nos anciens Yves Fromion député du Cher, nous étions conviés à découvrir ce haut lieu de notre démocratie depuis 1798 : Le Palais Bourbon …

Accueillis chaleureusement Place Chaban Delmas par le colonel Poulain collaborateur d'Yves Fromion, ce dernier réussi à se libérer de ces nombreuses obligations pour nous accompagner tout au long de notre découverte de ce temple de la république. Il nous éclaira sur les travaux des députés et se prêta à donner aimablement une réponse à toutes nos questions. En fin de visite, Yves Fromion nous convia à prendre une coupe de champagne au 5ème étage d'un immeuble jouxtant le Palais Bourbon où chacun découvrit un magnifique panorama de la capitale. Un cadeau fut offert au colonel Poulain et à monsieur le député.

A l'issue, nous nous réunissions au restaurant '' Le Bourbon '' pour déjeuner en pré -sence de notre député qui tenait une forme étincelante. Encore merci cher ancien du 12 !

Nous saluons fraternellement nos camarades du 7ème Chasseurs qui nous accompagnaient lors de cette visite.

Allocutions du président précédent le déjeuner :

« Monsieur le député,
Ancien du 12ème Chasseurs,

Je voulais au nom de tous les anciens du 12ème Chasseurs, vous remercier de nous avoir invité ce jour pour nous faire mieux connaître ce temple de la République qu'est ce magnifique et majestueux Palais Bourbon, où siègent en assemblée les représentants du peuple français.

Nous avons pleinement conscience du rôle important de nos élus députés dans le bon fonctionnement de nos institutions. Il est de notre devoir d'inculquer aux jeunes mais aussi aux négligents, l'importance de remplir leur devoir de citoyen le moment venu.

Encore merci monsieur le député et en souvenir de notre visite, nous vous offrons ce bel insigne brodé du 12ème Chasseurs, régiment qui s'est endormi le 30 juin 1984 dans l'espoir d'une prochaine résurrection …

Et par Saint-Georges, vive la cavalerie !
Et par Murat, vive le 12ème ! ».

A l'intention du colonel Bernard Poulain :

« Mon colonel,

Merci au nom de nous tous de nous avoir fait découvrir ce beau Palais Bourbon. Les multiples explications et précisions que vous nous avez apporté tout au long de cette visite quant au rôle si important de l'Assemblée Nationale, nous font prendre encore plus conscience de nos responsabilités de citoyen lors des rendez-vous électoraux pour la désignation de nos députés.

Nous voulons aussi vous remercier de votre précieuse collaboration et de votre gentillesse pour mettre au point cette journée. Pour concrétiser notre gratitude, je vous prie d'accepter ce petit présent, une figurine représentant un cavalier du 12ème Chasseurs en 1805.

Encore merci mon colonel.

Et par Saint-Georges, vive la cavalerie !

Et par Murat, vive le 12ème ! ».

Vues des participants

Col Poulain
M. Fromion

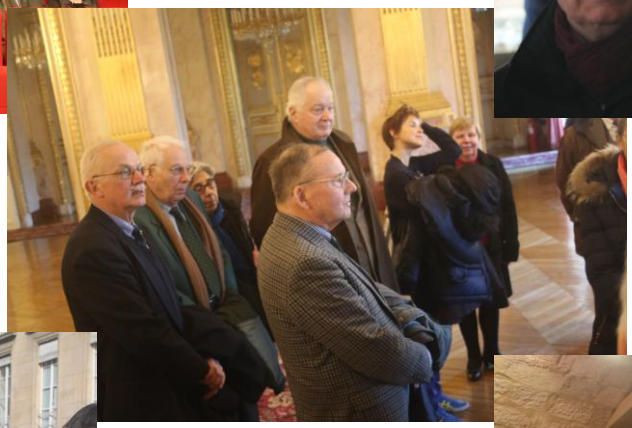

Le C.E. Paul Lemaire et M. le député Jean Lassalle

M. Fromion au milieu des convives

M. Thireau – C.E. Lemaire - Col Poulain

Vues des participants

Liste des participants :

Col	Baran Marc et 10 invités
M.	Brémont René et Mme
Lt-col	de Certaines Charles et Mme
Mme	de Charnacé Régime et sa fille
C.E.	de Guiringaud François
Col	de La Tousche Bruno
Col	de l'Estoile Charles et Mme
Gal	Drion Frédéric
Mme	de Sury d'Aspremont Agnès
B/C	Dumay Jackie et 1 invité
M.	Fleury Alain
M.	Fromion Yves
Lt	Hetch Roland et Mme
M.	Larchevêque Jean-Claude et Mme
M.	Le Lan Michel et Mme
Mme	Le Noach-Bellet M. M. et 1 invité
C.E.	Lemaire Paul et 2 invités
Gal	Méhu Gilles et Mme
M.	Thireau Yves et Mme

31.2 - Réunion annuelle et assemblée générale du 03 avril 2016 :

Le 03 avril nous nous retrouvons en l'église de Balan. L'abbé Paul Nguyen, curé de la paroisse a célébré la messe dominicale en présence des anciens du 12ème Chasseurs.

Nos prières pour le repos de l'âme de nos disparus s'élevèrent sous les voûtes de cette pittoresque église. Notre camarade Dumay quant à lui, tenait le drapeau de l'amicale au sein du chœur.

A l'issue nous nous sommes tous retrouvés au pied de la stèle du 12ème Chasseurs au sein du quartier Fabert à Sedan, accueillis par une garde de chasseurs à cheval en tenue Empire. Bravo pour l'initiative de notre secrétaire Philippe Gillet et à l'étrier Ardennais.

.

Le président, la garde et les membres de l'amicale accueillent madame la Sous-Préfète

Mise en place pour la cérémonie

M. Apothéloz – Mme la Sous-Préfète – M. Warsmann – le Président

Vue des participants

Allocution du président devant la stèle du 12ème Chasseurs :

« Madame la Sous-Préfète,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Député,
Mesdames et messieurs les Sapeurs Pompiers de Sedan,
Messieurs les présidents et représentants d'associations patriotiques,
Messieurs les porte-drapeaux,
Chers anciens et membres sympathisants du 12ème Chasseurs,

Ce n'est pas sans une grande émotion mêlée de joie que nous sommes réunis en ce matin ensoleillé à Sedan, dans ce beau et vieux Quartier Fabert construit au XVIIème siècle sur les instructions de Vauban.

Que de souvenirs remontent en nous !

Ici au henissement et piaffement des chevaux d'avant 1940, avaient succédé le vom -brissement des moteurs des Engins Blindés de Reconnaissance du 12ème Chasseurs dont un témoin est ici présent. Belle unité que nous servions avec honneur et fidélité. Fiers de notre devise *'' Audace n'est pas déraison ''* belle et pleine d'humanité, nous cultivions *'' l'esprit Chasseur ''* cher au Maréchal Lyautey : *'' esprit d'équipe, la rapidité dans l'exécution, des gens qui pigent et qui galopent ; c'est le dévouement absolu qui sait aller lorsqu'il le faut jusqu'au sacrifice ''.*

Hélas, cette belle unité devait être malheureusement dissoute. Nous saluions une ultime fois le 30 juin 1984 notre bel étendard sur la soie duquel resplendissaient en lettres d'or : '' JEMMAPES 1792 – AUSTERLITZ 1805 – ALGER 1830 – PUEBLA 18/63 – L'AISNE 1917 – L'AVRE 1918 ''.

Nos pensées vont vers nos anciens de 1940 qui, à cheval au prix de lourdes pertes, ont mené la vie dure à l'envahisseur de Libramont en Belgique jusque Saint-Valery-en-Caux, menant un combat retardateur qui fit même l'admiration de l'adversaire allemand.

Je cite le général Stulpnagel, il s'adresse à un officier du 12ème Chasseurs, prisonnier après la chute de Saint-Valery-en-Caux : « *Je tiens à vous dire que vos cavaliers se sont admirablement bien battus. Si pour eux le même sort que le vôtre les attend ; dîtes leur un jour de ma part, toute l'admiration que j'ai pour eux ; ils sont dignes d'être des cavaliers »*.

Aujourd'hui, la France est menacée. Nous sommes en danger face au fanatisme, l'obscurantisme, au terrorisme international. '' Serrons les rangs '', ce conflit du 21ème siècle sera durable. Nous savons tous par expérience qu'une pacification demandera beaucoup de temps.

Faisons bloc derrière notre armée, nos forces de Police, de Gendarmerie et de renseignements. *La République en sortira renforcée*. Non, notre démocratie ne doit pas se lais -ser ébranler par le terrorisme ! Au long de l'histoire, nombreux sont les français qui sont morts au champ d'Honneur ou qui ont gravement souffert dans leur corps en allant héroïquement jusqu'au bout de leur engagement. Nombreux servaient au 12ème Régiment de Chasseurs, notre régiment.

C'est en pensant à eux sans oublier nos jeunes camarades tombés en Opérations Extérieures, que nous nous recueillerons et observerons une minute de silence dans quelques instants ».

Le vice-président – M. Apothéloz
Mme la Sous-Préfète
M. Warsmann

Au premier plan :
Les présidents d'associations patriotiques
et le Lt Laguerre (sapeurs pompiers)

Vue des participants

A l'issue de l'allocution du président s'ensuivirent en présence de Madame la sous-préfète Julia Capel Dunn, du maire représenté par le premier adjoint ancien du 12 monsieur Christian Apothéloz et de monsieur le député des Ardennes monsieur Jean Luc Warsmann, un dépôt de gerbe, une minute de recueillement et la '' Marseillaise '' exécutée par l'harmonie municipale

Le Vice-président M. Stirnemann et M. Apothéloz

Mme la Sous-Préfète, le président et M. le Député

Les personnalités remercient les porte-drapeaux

Autres vues des participants ci-après

Conviés à une réception dans la très belle salle d'honneur de l'hôtel de ville, le premier adjoint, ne manqua pas de souligner dans son mot de bienvenue, les liens très forts qui unissaient notre régiment à la ville de Sedan. Le président le remercia de son accueil et de sa générosité et exprima le bonheur et le plaisir de nous retrouver dans notre ancienne garnison.

« Monsieur le Maire,
Cher ancien du 12,

« Merci du fond du cœur d'avoir la gentillesse de nous accueillir dans ce beau salon de l'Hôtel de ville historique de Sedan. Nous y sommes, croyez moi, très sensible. Votre haute fonction, vos responsabilités au sein de votre municipalité nous honorent. Je sais que vous aimiez votre régiment. Vos propos lorsque vous évoquez le 12ème Chasseurs sont toujours chaleureux, emprunts d'émotion et de sincérité.

L'aide précieuse que vous nous apportez à travers vos services pour la réussite de l'organisation de nos rassemblements, mais aussi pour l'impression de notre bulletin, est appréciée de tous les camarades.

Encore toute notre gratitude, monsieur le maire pour ce verre de l'amitié que nous offre généreusement votre municipalité et tous nos vœux vous accompagnent pour la pleine réussite de votre vie publique et dans la lourde tâche qui vous incombe quotidiennement.

J'en profite pour renouveler tous mes remerciements à madame la sous-préfète, à monsieur le député, à l'harmonie municipale, aux sapeurs pompiers, à l'étrier ardennais, à nos braves porte-drapeaux et à vous tous de votre présence si réconfortante ».

Allocutions du président et de Monsieur Apothéloz

Vues des participants

Autres vues des participants

Après cette réception il était l'heure de rejoindre les berges de la Meuse endormeuses, précisément au restaurant à '' l'auberge du port '' où nous découvrions une salle à manger décorée avec soin par notre camarade Jackie Dumay. Le déjeuner se déroula dans une ambiance de gaité et de joie des retrouvailles.

Les camarades lors du déjeuner

Pour la première fois, une tombola a été organisée et c'est l'adjudant Meis qui a eu l'heureuse surprise d'être le gagnant.

Lors du déjeuner, le président déclare l'assemblée générale ouverte.

Concernant la situation des effectifs :

Nous étions156 lors de la dernière assemblée. Nous avons perdu 18 membres pour démission ou non paiements de cotisations et 8 décès.

Nous avons gagné 16 membres, 9 nouveaux adhérents, 3 membres radiés réintégrés, 1 membre sympathisant et nous gardons 3 veuves de camarades décédés.

Nous sommes donc actuellement 154.

Nous sommes 61 présents aujourd'hui dont 31 membres de l'Amicale. Nous avons reçu 50 pouvoirs. 81 anciens sont donc présents ou représentés.

Le rapport financier :

Le MDL/C Claude Zanette, trésorier, donne lecture du rapport financier, vérifié par l'A/C René Petitdan, vérificateur aux comptes.

Avoir au 01er janvier 2015	:	3 872, 95 €
Recettes au cours de l'année 2015	:	7 946, 28 €
Dépenses au cours de l'année 2015	:	8 915, 22 €
Avoir au 31 décembre 2015	:	2 904, 01 €

Répartition des avoirs :

Compte courant	:	0 990, 52 €
Livret A	:	1 913, 49 €
Total	:	2 904, 01 €

Vote : Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le renouvellement du tiers sortant :

Arrivent en fin de mandat, le C.E. Paul Lemaire et le Lt Patrick Gérard. Ils acceptent de se représenter et sont réélus à l'unanimité.

Questions diverses :

Le président porte à la connaissance des camarades que les finances de notre amicale, comme mentionnés dans le rapport financier sont en baisse.

Jusqu'alors, les veuves membres de notre amicale étaient exonérées de cotisation, mais depuis quelques années le nombre de ces malheureuses ne cesse de grossir, aussi, sur proposition du bureau, le président émet l'idée de faire participer les veuves à une cotisation réduite à 12 €.

Mis au vote, la suggestion est approuvée à l'unanimité.

De même, afin de réduire les frais postaux et toujours en accord avec le bureau, l'idée de transmettre le bulletin '' Info 12 '' via internet est également suggérée aux camarades. Certains camarades acceptent l'idée de recevoir à l'avenir le bulletin par mail.

Le président donne ensuite la parole aux camarades pour d'éventuelles questions. Aucune question n'étant soumise, Le président clos l'assemblée générale.

Certains refrains bien connus du régiment furent entonnés. Les convives se sont quittés satisfaits de cette agréable journée vers 17 h 00, non sans au préalable après avoir chanté '' Eugénie ''

Etaient présents :

Adjt	Aimé Eric et une invitée
Col	Baran Marc, Mme et deux invités
Adjt	Blondeau Gilles et Mme
M.	Brémont René et Mme
M.	Cauchois Jean-Marie et Mme
C.E.	de Guiringaud François et Mme
Col	de La Tousche Bruno
M.	Demarez Jean-Jacques et une invitée
B/C	Distante Raphaël
B/C	Dumay Jackie et Mme
M.	Fleury Alain
B/C	Frélechoux Jean-Claude et Mme
Lt	Gérard Patrick et Mme
B/C	Gillet Philippe et Mme
M.	Gillet Cyril et une invitée
M.	Guillaume Pierre
Gal	Guinard Jean
A/C	Gutleben Michel
MDL	Jullien et trois invités
B/C	Klein Bertrand et Mme
M.	Le Lan Michel et Mme
C.E.	Lemaire Paul
Adjt	Meis Michel et Mme
Cne	Panella Yvon et une invitée
A/C	Petitdan René et Mme
C.E.	Raud Daniel
Maj.	Ricault Cl., Mme et 5 invités
Mme	Rosso Jacqueline
M.	Stirnemann Michel
Mme	Titeux Paulette et une invitée
MDL/C	Zanette Claude et Mme

31.3 - Cérémonies en Pays de Caux :

31.3.1 - Ermenouville :

Anciens du régiment et sympathisants se sont retrouvés le 11 juin dernier dans cette clairière autour de la stèle ; consacrée aux glorieux cavaliers du 12ème Chasseurs qui luttaient avec courage et détermination. Un hommage vibrant leur fut rendu.

Membres de l'Association France 44 devant la stèle

Association 51 ST Highland Division Memorial

Sont présents :
Monsieur Seigneur, maire d'Ermenouville,
La municipalité et de nombreux habitants du village,
Monsieur Billard, Président des Anciens Combattants de Saint-Valery-en-Caux,
Les porte-drapeaux,
Messieurs les présidents et représentants des associations patriotiques,
Monsieur le président de l'Union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique,
Un trompette et un tambour, amis de la famille Affagard,
La musique écossaise avec ses cornemuses,
Un groupe de vétérans britanniques, acteurs des combats de 40,
Un groupe de cadets britanniques et de nombreux anciens combattants britanniques,
L'association France 44,
Les Anciens et ami(e)s de l'Amicale et notre porte-drapeau le brigadier-chef Jackie Dumay.

Le dispositif mis en place, le président, le chef d'escadrons Paul Lemaire prononce l'allocution suivante :

« Il y a 76 ans, mai-juin 40 période sombre pour la France. L'armée française perd 120 000 hommes, chiffre impressionnant. Le bilan est désastreux. Après une courte campagne, six semaines, notre pays est abattu, humilié. Nos pertes en vies humaines chez les civils sont considérables, le potentiel économique est fortement atteint.

Le 12ème Chasseurs à cheval, unité très disciplinée, pleine d'allant, a depuis la Belgique jusque Saint-Valery-en-Caux, combattu, freiné l'ennemi avec courage, détermination et héroïsme faisant honneur à son glorieux étendard.

Cette année je ne relaterai pas les nombreux et magnifiques faits d'armes qui confirmèrent tout au long de cette Campagne de France s'il en était besoin, l'excellente réputation de cette belle unité de Cavalerie.

Je m'attarderai sur le portrait d'un officier incarnant les valeurs essentielles de l'esprit Cavalier qui, de Libramont en Belgique à Ermenouville, ici même dans cette clairière au milieu de ses hommes, a combattu avec une énergie et un courage exemplaire : le lieutenant Georges Bazaille *(1)*.

Oui le 12ème Chasseurs a pris une part héroïque et glorieuse à cette première bataille de France, il peut être fier !

Pensons maintenant à tous les Chasseurs du régiment morts au Champ d'honneur ici-même et à tous les soldats français et britanniques morts à leurs côtés pour la France et la liberté.

Honorons leur mémoire ! ».

& & &

Le Chef d'escadrons François de Guiringaud relate le portrait du lieutenant Georges Bazaille *(1)*.

(1) NDLR : Voir § 41.2.

Dépôts de gerbes par M. Scotto, le président, le maire M. Seigneur et les enfants de la famille Hebert.

Une minute de silence est observée : elle se termine par la '' Marseillaise '' entonnée par le président et reprise par l'ensemble des participants.

31.3.2 - Stèle Labouche :

Nous nous rendons ensuite à la stèle Labouche pour une cérémonie toute simple mais très émouvante.

Le président fait l'allocution suivante :

« Monsieur le maire,
Madame la capitaine de Corvette Savigné, représentant la délégation militaire dépar -tementale,
Chers amis britanniques,
Messieurs les présidents et représentants des associations patriotiques,
Monsieur le président de l'Union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique,
Mesdames Labouche et leurs familles,
Chers enfants,
Chers amis et anciens du 12ème Chasseurs,

Le 11 juin 1940, alors que les forces allemandes dont la 7ème Panzerdivision de Rommel et la 5ème Panzer encerclent la tête de pont que constitue Saint-Valery-en-Caux pour les alliés, la situation de ces derniers malgré une remarquable et opiniâtre résistance devient de plus en plus critique. En effet, les pertes en vies humaines sont grandes et les munitions commencent à manquer au 9ème Corps français aux ordres du général Ihler. Dans la soirée, les allemands proposent une reddition mais le général Fortune commandant la division britannique espérant toujours l'arrivée d'une flottille pour rembarquer, décide de poursuivre les combats avec l'aide du 9ème Corps auquel appartient la 5ème Division légère de cavalerie composée des 11ème Cuirassiers et 12ème Chasseurs.

A 20 h 00, appuyée par des tirs d'artillerie, se développe une nouvelle attaque de chars sur tout le front de la tête de pont, la supériorité de l'ennemi est écrasante. Toutefois, la ligne résiste au prix de lourdes pertes. Le feu s'éteint vers 21 h 00. Le général Berniquet commandant la 2ème Division légère de cavalerie du 9ème Corps est mortellement blessé.

La nuit est sillonnée de balles traçantes, des rafales nerveuses de part et d'autres se font entendre.

Toujours pas de bateau dans la rade…

Plus de munitions, les troupes sont à bout de forces ; Le général Ihler décide que les troupes déposeront les armes le 12 juin à 08 h 00. D'ici là, il ordonne la destruction des armes et du matériel. Les chevaux seront dessellés et mis en liberté, les harnachements brisés.

Le 12 juin à l'aube, Saint-Valery est à nouveau soumis à un sévère bombardement.

C'est au cours de ce dernier, qu'ici devant vous, un obus en heurtant malencontreusement un arbre, explose sur le P.C. du 11ème Cuirassiers où des officiers et sous-officiers sont rassemblés pour recevoir des ordres, tuant le Chef de Corps, le colonel Labouche et plusieurs d'entre eux dont le lieutenant Dorange du 12ème Chasseurs.

Ensemble, honorons leur mémoire ».

A l issue de l'hommage rendu à la stèle Labouche, le président est allé saluer M. Fisset. Ce dernier eu la triste besogne de relever les corps de toutes les victimes de l'explosion de l'obus, qui s'est abattu sur le PC du colonel Labouche. M. Fisset, alors âgé de 17 ans, s'est ensuite engagé dans la résistance.

M. Scotto – C.E. Lemaire – Mme et M. Fisset
M. Fisset ancien maquisard de St-Valery et le général Méhu

31.3.3 - Saint-Valery-en-Caux :

Nous nous sommes retrouvés au cimetière de Saint-Valery-en-Caux où au cours de son allocution le président Lemaire a rendu hommage au lieutenant Stanislas Dorange *(2)* mort pour la France et reposant dans ce cimetière.

(2) NDLR : voir § 41.2.

Le président, M. Billard, président des Anciens Combattants de Saint-Valery et les personnalités déposent des gerbes suivis d'un dépôt de gerbe du représentant britannique.

Comme à Ermenouville, la minute de silence se termine par la '' Marseillaise '' chantée et reprise par la foule, puis par '' Amazing grace ''.

Le MDL/C Zanette – '' Eugénie '' (petite-fille du B/C et Mme Distante) dans les bras de sa maman
Les C.E. de Guiringaud et Lemaire

M. Poilvé maire adjoint de St-Valery
et Mme la capitaine de corvette

Vue des participants lors du déjeuner

Etaient présents de l'amicale à ces diverses cérémonies :

M. Cauchois Jean-Marie et madame,
B/C Distante Raphaël et madame,
Mme Distante Elise et Sylvain Crantelle et leur fille '' Eugénie '',
B/C Dumay Jackie et madame,
C.E. Lemaire Paul,
M. Leprêtre et madame,
M. Mauger Philippe,
Gal Méhu Gilles et madame,
Mme Le Noach-Bellet Marie-Madeleine et 1 invité,
Mme Titeux Paulette,
MDL/C Zanette Claude et madame.

Grâce au dynamisme et au dévouement de notre camarade Raphaël Distante, cette journée fut une parfaite réussite. Merci à lui !

3.2 - Activités futures :

32.1 - Cérémonie des Chasseurs d'Afrique :

Le 10 septembre 2016, aura lieu à Floing la cérémonie commémorative des charges des Chasseurs d'Afrique.

32.2 - Le 12.12. à Paris :

Le 12.12 à Paris se tiendra le vendredi 09 décembre 2016 à 13 h 00 au Quartier des Célestins 22 Boulevard Henri IV – Paris 4ème – Tél. : 01.58.28.29.99 – Métro Bastille.

Nous vous demandons de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.

32.3 - Le 12.12 à Sedan :

Le 12.12 à Sedan se tiendra le dimanche 11 décembre 2016 à 12 h 00 au restaurant '' Ma Campagne '' 1 Rue des Sabotiers 08200 Givonne – Tél. : 03.24.53.37.46.

Un bulletin-réponse est joint concernant les deux réunions du 12.12.

32.4 - L'assemblée générale en 2017 :

L'assemblée générale en 2017 se tiendra le 14 mai 2017 à Sedan.
Le détail de cette journée vous sera communiqué ultérieurement par lettre circulaire.

4 - Informations diverses

41-Nouvelles de l'UNABCC :

41.1 - La Saint-Georges et la journée de la cavalerie :

* <u>La Saint-Georges au domaine de Chantilly (Oise)</u> :

Au programme le samedi 21 mai, a eu lieu, une démonstration équestre, la visite des Grandes Ecuries et du musée du cheval, une visite guidée du château, visite du parc suivi d'un dîner au restaurant du château.

Le dimanche 22 mai, messe à la chapelle du château, visite du potager des Princes.

* La Saint-Georges à Saumur :

A l'occasion des commémorations du saint patron de la Cavalerie, Saint-Georges, une prise d'armes a été organisée le vendredi 22 avril 2016, dans la cour Austerlitz du Quartier Bessières, au sein de l'École de Cavalerie à Saumur.

Le général Dumont Saint-Priest, commandant l'École de Cavalerie, passe en revue ses troupes.

&&&&

A l'occasion de la fête de Saint-Georges, patron des cavaliers, le général commandant l'Ecole de Cavalerie, m'a invité à inaugurer une salle portant mon nom. Parlant aux cadres, j'ai dit ceci :

Général Jean Delaunay

***

« Mes chers camarades, j'ai fait à Saumur des centaines de laïus. Celui-ci sera le dernier, en 3 points : Merci - Hommage particulier aux officiers de réserve - Mon Testament.

Merci :

Merci mon général, de l'honneur que vous m'avez fait. Je l'ai accepté car il me permet d'exprimer mes sentiments.

Ma solidarité respectueuse avec ceux qui m'ont précédé, ces cavaliers qui, de Murat à Leclerc, ont bien servi et défendu la France à cheval, à pied ou en blindés, en guerre et en paix.

Ma gratitude à la fois à ceux qui m'ont formé en me montrant l'exemple et à ceux qui ont servi sous mes ordres pendant 40 ans. Aux uns et aux autres, je dois d'être ce que je suis.

Ma fraternité avec mes camarades, les 260 sous-lieutenants sortant de Coëtquidan arrivés ici en janvier 1946. Déjà aguerris en 1944/45, nous avons été confiés à des capitaines qui venaient tous de commander un escadron au combat et en qui nous avons trouvé des modèles.

Nous avons essayé ensuite d'être dignes d'eux comme lieutenants en Indochine et capitaines en Algérie où 51 d'entre nous sont morts pour la France. Je pense très fort à ceux-là aujourd'hui.

J'exprime enfin ma confiance totale à mes jeunes, depuis le CEMA actuel que j'ai connu sous-lieutenant en 1978, jusqu'aux cavaliers durement engagés au Sahel ou retenus en métropole par d'ingrates mais nécessaires missions.

Merci aussi de me permettre de revoir ce Haut Lieu qui m'est cher. J'y avais été marqué notamment par l*e* capitaine de Galbert, chef d'une brigade de cadets défendant la Loire en juin

1940, puis héroïque commandant d'escadron de chars en Italie. Des années après, il devait commander cette école avant moi puis redevenir mon chef. Ayant hérité ici en 1961 de son ancien poste, j'ai pu y contribuer aussi à la formation des futurs cadres de la cavalerie et d'être de ceux qui préparaient l'armée de demain.

Enfin, en 1976, j'ai cru vivre, à mon tour à la tête de l'EAABC, le couronnement d'une carrière marquée par une incroyable chance… mais celle-ci, à ma grande surprise, m'a amené jusqu'au poste de CEMAT.

J'y ai servi de mon mieux mais j'ai choisi d'en démissionner en 1983, pour marquer mon désaccord avec le gouvernement car sa loi de programmation militaire sacrifiait de fait l'armée de terre à la dissuasion nucléaire. Or, je pensais que le dogme de la dissuasion devenait un mythe dès lors que nos adversaires employaient contre nous des méthodes révolutionnaires. On l'a vérifié, hélas, depuis, du Vietnam et d'Afghanistan à New York et du Mali à Paris.

Après mon départ de l'armée, j'ai réfléchi sur le *'' pourquoi ''* de notre défense. J'en ai conclu qu'il ne suffit pas d'avoir des armes mais qu'il faut surtout savoir ce que l'on a à défendre, donc d'abord savoir pourquoi l'on vit.

Cela m'a amené à écrire en 1985 « *La Foudre et le Cancer* » avec un chapitre assez prémonitoire intitulé « *Kalachnikovs et transistors* ». A la suite de sa parution, j'ai fondé l'association France-Valeurs qui milite depuis 30 ans sur ce thème. En même temps, mon engagement auprès des prisonniers m'a fait découvrir une autre face de la réalité humaine.

Une autre de mes découvertes, c'est celle du monde politique. Il n'a pas la même vision de la France que nous et il ne ressent pas toujours comme nous les nécessités de la Défense, clé de notre survie. Notamment, au-delà du budget et des techniques, il méconnaissait jusqu'il y a peu l'importance des hommes et des forces morales.

Cette importance, à vous de continuer à la faire comprendre aux hommes et femmes politiques, aux médias et à l'opinion publique.

Hommage aux officiers de réserve :

Il y a ici certains d'entre eux ; je leur dis mon fidèle attachement reconnaissant. J'ai été marqué comme eux par *le geste* héroïque de leurs anciens qui défendaient les ponts de la Loire en juin 1940.

Partout, notamment en Algérie, j'ai constaté le dévouement à la Patrie des officiers de réserve dont la présence aux côtés de leurs camarades d'active constituait un important *plus* pour notre armée, et un lien irremplaçable entre l'armée et la nation. Ce lien est, hélas, devenu très ténu faute de relève.

En 1986, M. Chirac m'avait demandé mon avis sur la fin de la conscription qu'il envisageait s'il était élu. Je lui ai dit fortement les différentes raisons de mon attachement au service national. On connait la suite. J'espère cependant qu'on va rétablir la participation de nos Réserves à la Défense.

Mon testament :

Il est développé dans mon dernier livre *. J'insiste ici sur 4 points à l'attention des jeunes :

Restez pénétrés de l'esprit cavalier. Soyez attachés à la Tradition mais sachez exploiter la modernité.

Sur le terrain, en opérations, cherchez à être renseigné, à anticiper, à manœuvrer vite, à déborder et surprendre l'adversaire. (*Plutôt Leclerc devant Strasbourg que charge de Reichshoffen…)*

Essayez d'exalter dans vos unités le culte de l'honneur et faites y régner la joie de servir - parfois avec panache.

Entrainez-vous personnellement. Votre efficacité comme chefs repose notamment sur votre dynamisme vital et la force de votre caractère qui, l'un et l'autre, dépendent beaucoup de votre forme physique. Entrainez votre corps… mais aussi vos neurones.

Soignez les 4 pieds du cheval Autorité : ces pieds s'appellent compétence, exigence, amour et exemple. *Que votre autorité ne boite surtout pas d'un pied !* Soyez très rigoureux mais sachez *commander d'amitié*. (général Frère) Parmi les grandes satisfactions de ma vie, il y a celle – très profonde- de recevoir chaque année des lettres de personnes qui ont servi sous mes ordres, y compris quand j'étais lieutenant ou capitaine, il y a 60 ans ou plus… Je vous en souhaite autant.

Sachez aussi *renvoyer l'ascenseur,* notamment aux sous-officiers qui représentent, à mon avis, de génération en génération, le maillon (trop méconnu) le plus précieux de notre armée de terre.

Enfin, soyez de bons militaires mais ne soyez pas que militaires, ayez les yeux ouverts sur le monde.

Cultivez-vous et saisissez toute occasion de vous engager aussi dans la Cité. On a besoin de vous !

Partout et toujours, menez de front le service et le témoignage.

C'est ainsi que vous réaliserez votre vocation comme j'ai réalisé la mienne.

Et, par Saint-Georges, vive la Cavalerie ».

* '' En écho à St Ex '', général d'armée Jean Delaunay (2°S) www.francevaleurs.org
contact@francevaleurs.org

& & &

Les Journées de la Cavalerie en 2016 sont fixées les 15, 16 et 17 octobre à Paris.

41.2 - Livre " Un siècle de Cavalerie " :

L'Ecole de cavalerie envisage d'éditer un livre s'intitulant '' Un siècle de cavalerie – cent faits d'armes '' qui illustrent les valeurs des cavaliers.

Il nous a été demandé de choisir parmi nos camarades, d'en choisir quelques-uns qui ont marqué des valeurs fondamentales et séculaires telle que l'honneur, le courage, le panache, l'élégance ou l'esprit de sacrifice, '' l'esprit cavalier ''.

A travers ces valeurs qui caractérisent '' l'esprit cavalier '', nous avons soumis à l'Ecole de Cavalerie les trois portraits ci-dessous ; suites aux recherches et témoignages effectués par les chefs d'escadrons François de Guiringaud et Paul Lemaire.

Lieutenant Georges BAZAILLE (1910 - 1991)

Né le 20 avril 1910 à Balan (Ardennes). Ingénieur agronome.

EOR à Saumur en octobre 1931, il est affecté en mars 1932 comme sous-lieutenant au 12ème Régiment de Chasseurs à cheval à Sedan, ville dont il est originaire. Il y achève son service militaire en juillet 1932. Est promu lieutenant en juillet 1935.

Mobilisé le 2 septembre 1939, il passe l'hiver 1939-1940 avec le Régiment dans la région de Longwy. Il commande le 4ème peloton du 2ème

Escadron du capitaine Ethuin où il retrouve son ami le lieutenant Stanislas Dorange qui est officier d'active.

Le 10 mai à l'aube, l'alerte est donnée. Le 12ème Régiment de Chasseurs, alors stationné au nord de Sedan, reçoit l'ordre de se porter au contact de l'ennemi en territoire Belge, le long de la voie ferrée Libramont/Neuchâteau. Le matin du 11, Bazaille repousse par des feux précis et disciplinés des motocyclistes et des fantassins allemands qui tentent de franchir la voie ferrée. Il les tient en échec malgré le harcèlement de l'aviation et les tirs de mortier jusqu'à l'apparition des blindés.

Risquant à tout moment d'être neutralisé, il replie sur ordre son peloton en combattant à travers bois. Du fait de sa grande connaissance du terrain il réussit à franchir à gué la Semois près de Bouillon.

Le Régiment jalonne l'avancée allemande à travers les Ardennes belges puis françaises. Le 12 mai il est auprès des sapeurs ; chargés de faire sauter le pont de Bazeilles après le passage des dernières unités se repliant au sud de la Meuse. Il voit sauter le pont mais voit aussi brûler l'usine familiale de Balan qui a été bombardée…

Le Régiment reçoit l'ordre de se porter au sud dans le secteur Tannay-Le-Chesne. Dans la nuit du 13 au 14 l'ordre est donné de remonter au nord pour tenter de colmater une brèche près de Chéhéry. Au cours de la traversée de la forêt du Mont Dieu, des fantassins qui marchent en désordre vers le sud, attrapent la bride de son cheval pour l'entraîner avec eux en lui disant : « n'y va pas les boches sont là ». Il dégaine alors son pistolet et le pointant dans leur direction se fraie péniblement un passage en espérant que ses cavaliers, également harcelés, le suivront. A la sortie nord de la forêt son peloton est au complet.

Au matin, il est à Malmy pour surveiller le débouché de la vallée de la Bar. La mission est de tenir sur place. La poussée blindée ennemie s'accentue, le peloton Bazaille résiste et ce dernier, dissimulé dans le clocher de la petite Eglise de Malmy, aperçoit des chenillettes allemandes qui progressent sur la route Omicourt-Malmy. Il en ajuste une avec un fusil anti-char, la touche. Elle s'arrête. Il décroche alors sur ordre.

La suite de la campagne ne fut qu'un long jalonnement qui allait conduire le Régiment jusqu'à Abbeville puis Saint-Valéry-sur-Somme et enfin Saint-Valery-en-Caux où il y avait un espoir de pouvoir embarquer, comme les Anglais l'avaient fait une semaine plus tôt à Dunkerque.

Le 11 juin, à Ermenouville, l'ordre est donné de desseller les chevaux… L'escadron se prépare pour le combat à pied. Bazaille installe son peloton et vers 17 h 00 il est prêt à toute éventualité. Des fantassins allemands sont repoussés sous les tirs des FM et mousquetons à courte distance. Il faut économiser les munitions. Vers 18 h 30, des obus de 105 et de mortier s'abattent sur sa position. Les combats acharnés se poursuivent jusqu'à 22 h 00.

Le 12 juin, la situation est désespérée et sans issue. Le lieutenant Bazaille, ignorant que le cessez le feu avait été ordonné à Saint-Valery, n'abandonne pas ce qui lui vaudra la citation suivante au Corps d'Armée : *« Officier d'un grand sang froid et d'un très beau courage. Les 11 et 12 juin 1940, commandant un peloton dans un point d'appui avancé de la tête de pont de Saint-Valery-en-Caux, s'est particulièrement distingué au cours des attaques violentes déclenchées par l'ennemi. Sur le point d'être pris à revers, a déjoué le plan de l'assaillant en le contre attaquant et en lui occasionnant des pertes telles qu'il a dû se replier sur sa base de départ ».*

En fin de matinée du 12 *« deux Allemands me sont tombés dessus, j'étais prisonnier. J'appris alors que Dorange, chargé d'une liaison avait été tué ».*

Il part en captivité en Allemagne, d'abord à l'oflag VI à Dössel-Warburg puis plus tard à l'oflag XC à Lübeck où sont regroupées les '' fortes têtes ''. Le camp est libéré le 2 mai 1945. Il sera rapatrié le 24 mai 1945 et démobilisé le 28.

Lorsqu'il revient de captivité en 1945, il trouvera l'usine familiale en ruines et s'emploiera à la rebâtir.

Il poursuit ses activités dans les réserves. Le capitaine Bazaille, très attaché à son Régiment, assurera la présidence de l'Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs de 1981 à 1991.
Toujours passionné par l'équitation, il sera très actif au club hippique de '' l'Etrier Ardennais '' et chassera à courre jusqu'à la fin de sa vie en 1991.

Lieutenant Stanislas DORANGE (1910 - 1940)

Né le 25 juin 1910 à Pontivy (Morbihan), décédé le 12 juin 1940 à Saint-Valery-en-Caux.

Saint Cyrien de la 118ème promotion 1931-1933 '' du Tafilalet ''.

A la sortie de l'Ecole il est affecté au 12ème Régiment de Chasseurs à cheval à Sedan. Il est promu Lieutenant en 1935. Il passe l'hiver 1939-1940 avec le Régiment dans la région de Longwy. Il commande le 3ème peloton du 2ème escadron du Capitaine Ethuin où le rejoint son ami le Lieutenant Georges Bazaille.

Son unité élémentaire participe activement à l'organisation défensive de Longlaville proche de Longwy. A la tête d'un peloton à cheval, Dorange montre beaucoup d'allant à l'instruction et obtient rapidement l'adhésion et la cohésion de ses cavaliers.

C'est à Villers-Cernay, proche de Sedan, que le 10 mai l'alerte est donnée à 03 h 00 du matin. Le Régiment reçoit l'ordre de se porter au contact de l'ennemi en territoire Belge, le long de la voie ferrée Libramont-Neuchâteau.

Dorange y installe ses cavaliers et fait creuser immédiatement des trous individuels et collectifs. Le matin du 11 mai, les avant-gardes allemandes tentent de franchir la voie ferrée. En fin de journée après plusieurs accrochages il reçoit l'ordre de repli vers la Semois qu'il franchit à Poupehan.

Le Régiment jalonne l'avancée allemande à travers les Ardennes belges puis françaises. Les Allemands franchissent la Meuse le 12 au soir. Le 2ème escadron reçoit l'ordre de se porter au sud dans le secteur Tannay-Le-Chesne où il arrive le 13 au soir.

Le 14 mai le peloton Dorange, renforcé par un canon de 25, reçoit l'ordre de tenir le pont Malmy-Chémery sur lequel il fait poser un barrage de mines.

De sa position il aperçoit un grand nombre de chars ennemis venant du nord et se dirigeant vers Chémery, accompagnés de fantassins en lisière du bois des Côtes. L'ennemi porte son effort sur Malmy appuyé par des tirs de 105. Vers 09 h 30, Dorange engage le combat en s'accrochant au terrain. Plusieurs chars ennemis sont neutralisés mais la poussée allemande est trop forte et les pertes sévères. Pour éviter d'être neutralisés par l'adversaire, les cavaliers du peloton Dorange n'hésitent pas à se jeter dans le marais le long de la berge du canal. Il faut à Dorange clairvoyance et sang-froid pour organiser une opération de sauvetage et tirer tout son personnel de ce mauvais pas.

Le 15 mai, en traversant Le Chesne soumis à un bombardement, les chevaux se cabrent et il faut toute l'adresse des cavaliers pour les maîtriser. Dorange parvient à regrouper 3 pelotons.

Le 20 mai, remarqué pour son esprit d'initiative et de décision, il est affecté à la 6ème Brigade commandée par le colonel Labouche en qualité d'officier de liaison du 12ème Régiment de Chasseurs à cheval.

Dorénavant un long jalonnement allait conduire le Régiment jusqu'à Abbeville puis Saint-Valery-sur-Somme et enfin Saint-Valery-en-Caux où il y avait un espoir de pouvoir embarquer, comme les Anglais l'avaient fait une semaine plus tôt à Dunkerque.

Placé en réserve près de Neuchâtel-en-Bray, le 12ème Régiment de Chasseurs se remet en condition et se repose tant bien que mal du 31 mai au 5 juin pendant que plus au nord se déroule le drame de Dunkerque. Venu de l'état-major du colonel Labouche au cours d'une liaison le 2 juin, Dorange rend visite à son escadron.

Les 7 et 8 juin le Régiment combat sur la Bresle à 20 km au sud ouest de la Somme. Le 9 juin il se replie à hauteur de la forêt de Saint-Saëns. Dans la nuit du 10 au 11 juin il reçoit l'ordre de gagner la région de Saint-Valery-en-Caux dans l'espoir d'embarquer et de gagner l'Angleterre.

Le 1er escadron est installé à Veules-les-Roses, le 2ème à Ermenouville, les 3ème et 4ème escadrons à Sainte-Colombe.

Les combats font rage toute la journée du 11. Saint-Valery, que les Allemands ont complètement encerclé, est écrasé sous les bombes et en ruine. L'accès au port est désormais impossible aux navires. Tout espoir d'embarquement vers l'Angleterre est perdu.

Au matin du 12 juin, le général Berniquet commandant la 2ème division de cavalerie est mortellement blessé. Peu après, un obus tue le colonel Labouche et 9 de ses officiers, dont le Lieutenant Dorange, au cours d'un ultime briefing de son état-major.

Le cessez-le-feu intervient dans la matinée du 12 juin. Le Lieutenant Dorange repose au cimetière militaire de Saint-Valery-en-Caux.

& & &

Général Charles-Henri de SURY d'ASPREMONT (1934 - 2013)

Né le 14 juin 1934 à Nancy au sein de cette Lorraine, bastion du patriotisme, Charles-Henri est élevé au sein d'une famille où l'amour de la patrie n'est pas un vain mot : son père est colonel, un grand-père mort pour la France dès août 1914. Il fait ses études à Nancy et à Bourg-en-Bresse. Il se rend souvent en pèlerinage sur la colline de Sion-Vaudemont, il aimait ce haut lieu…

Reçu au concours d'entrée à l'Ecole Spéciale Militaire, il suit sa formation initiale à Coëtquidan de 1952 à 1954. Promotion '' Union Française ''. A sa sortie de Saint-Cyr, il choisit l'Arme Blindée Cavalerie. Il suit son stage d'Application à l'Ecole de Cavalerie de Saumur en 1954-55.

Sa première affectation est le 7ème Chasseurs qui tient garnison outre Rhin à Marbourg, une petite année puis c'est le départ pour l'Algérie au 5ème Régiment de Spahis algériens en juillet 1956.

Ain Ograb – 1956, départ en opérations.

Orléansville 1958 – Lt de Sury 5ème RSA.

Dans l'esprit des officiers de cette génération, le drame vécu en Indochine ne doit pas se reproduire. C'est avec enthousiasme, conviction et une foi inébranlable qu'il contribue comme beaucoup de ses camarades à remplir la mission reçue : servir sa patrie avec amour et protéger les populations qui lui sont confiées.

Très grièvement blessé en avril 1958, près d'Aumale, il est évacué sur l'hôpital Maillot d'Alger dans un état désespéré. Il est décoré de la Croix de Chevalier de la légion d'Honneur à l'hôpital avec cette citation :

« de Sury d'Aspremont Charles, Henri, Raymond – Lieutenant – 5ème Régiment de Spahis Algériens – Jeune Officier d'un allant et d'un courage au feu exemplaires. S'est magnifiquement conduit le 11 avril 1958 au combat du Koudiat Ras Mansour (10 kms Nord-Ouest d'Aumale) en entrainant son peloton à l'assaut de la côte 1223. Debout sur les rochers pour mieux commander sa manœuvre, affectant une parfaite indifférence sous le feu de l'adversaire, a été très grièvement atteint par une rafale. A fait preuve, jusqu'à son évacuation, du plus complet détachement, s'inquiétant de ses blessés et continuant à donner des ordres pour qu'un de ses fusils-mitrailleurs, dont le servant avait été tué, ne tombe pas aux mains des rebelles ».

On le croit perdu… mais grâce au dévouement du corps médical dont il sera sa vie durant, reconnaissant, il sort de ce mauvais pas et entame une longue convalescence de 1958 à 1961.

A l'issue, il est instructeur à l'Ecole de Cavalerie jusqu'en 1964. Capitaine, affecté à Friedrishafen, il commande un escadron du 5ème Régiment de Dragons. Il y restera jusqu'en 1968, rejoindra le 8ème Hussards jusqu'en 1972 puis le 3ème Régiment de Hussards à Pforzheim.

De 1974 à 1977, il est de retour à l'Ecole de l'Arme Blindée Cavalerie. Il commande la division des sous-lieutenants sortant de Saint-Cyr. Unanimement apprécié, les conseils prodigués resteront gravés dans les mémoires et dans les cœurs de ses élèves. De 1977 à 1980, il est à la Direction des Personnels militaires de l'Armée de Terre, chef de la section officiers du bureau Arme Blindée Cavalerie.

En 1980, il reçoit le commandement du 12ème Régiment de Chasseurs. Sa grande expérience de cavalier léger, son autorité et ses compétences font, que très rapidement, il obtient l'adhésion et la confiance de ses subordonnés. Soucieux des menaces qui pèsent sur l'Europe occidentale en 80-82, il veille à multiplier les exercices d'entraînement en laissant toujours une part d'initiative à ses commandants d'unités élémentaires.

Ne négligeant pas de cultiver les traditions du régiment, il s'assure, aidé de sa chère et dévouée Agnès, de la bonne humeur des chasseurs, des épouses ou compagnes. Il quitte son commandement en juillet 1982, regretté de tous. Des larmes inondent de nombreux visages.

De 1982 à 1984, il est à nouveau à Saumur où il forme les capitaines qui vont recevoir le commandement d'un escadron.

Il rejoint alors Paris, l'état-major de l'Armée de Terre. Il occupera désormais des postes à hautes responsabilités auprès du chef d'état-major de l'Armée de Terre (Gestion des réserves). Général de brigade, commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur, officier dans l'Ordre National du Mérite, titulaire de deux citations et de la Croix de la Valeur militaire, il quitte le service actif en 1991.

Dès 1992, il répond favorablement à l'appel d'anciens du 12. Il accepte de présider l'Amicale des Anciens du 12ème Régiment de Chasseurs, obtient que les traditions du 1er escadron soient reprises par l'Escadron d'Eclairage et d'Investigations 7 de Verdun. Il œuvre aussi à la création d'une Fédération Nationale des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique.

En 2012, il fait part de sa décision de quitter la Présidence de l'Amicale du 12, ce sera le 07 avril 2013. Nous saluons son départ au château du Faucon près de Sedan au cours d'une mémorable assemblée générale. Hélas, à la joie succéda l'inquiétude. Hospitalisé à Percy-Clamart courant avril, le général subit plusieurs interventions chirurgicales. Il affronte les souffrances avec la ténacité et le courage que nous lui connaissions.

Sa disparition, le 16 novembre 2013, nous laisse dans le désarroi, mais nous n'en doutons pas, son âme continuera à veiller sur chacun d'entre nous.

Nous saluons l'homme, le preux, le grand soldat ! L'Arme Blindée perd un de ses fils chéris au charisme rayonnant.

4.2 - Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique :

Saint-Georges au 1er Chasseurs :

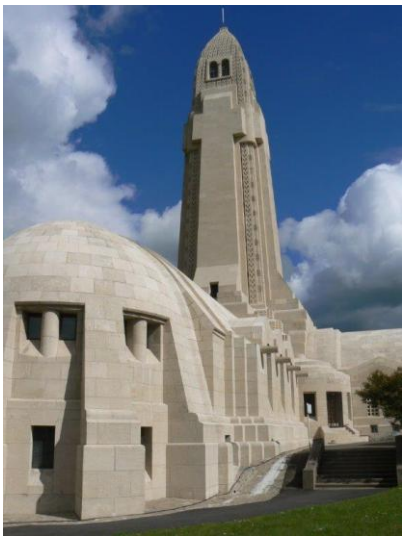

Les 19 et 20 mai, une délégation d'anciens du 12ème Chasseurs dont notre drapeau ; répondant à l'appel de la Fédération des Chasseurs et et Chasseurs d'Afrique, s'est rendue à Verdun pour visiter les hauts lieux de la bataille et le musée rénové de Fleury.

Lt-col Hervé Boüault

B/C Dumay – M. Brémont – C.E. Lemaire – Mme Brémont

A/C Petitdan – B/C Dumay – C.E. Lemaire

Le Lt-col Brosseau-Habert (avec son fils à sa droite), ancien sous-officier de l'A/C Petitdan, dont les qualités pédagogiques ne peuvent être mises en doute !''.

Le 19 mai un hommage fut rendu à l'Ossuaire de Douaumont par le général Daniel Postec, président de la Fédération aux combattants de Verdun. Une gerbe fut déposée au sein de la nécropole. A l'issue nous nous sommes rendus au Quartier Maginot à Thierville-sur-Meuse afin de participer à une magnifique et émouvante Prise d'Armes commandée par le chef de corps du 1er Chasseurs, le lieutenant-colonel Hervé Boüault en l'honneur de Saint-Georges, suivie du verre de l'amitié.

Dans la soirée les anciens des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique se sont retrouvés au restaurant '' L'étang bleu '' pour un diner sympathique et chaleureux.

La cérémonie

Le 20 mai nous nous sommes rendus à la messe de la Saint-Georges célébrée dans la Chapelle du Quartier Maginot. Le dépôt d'une gerbe par le général Postec au nom de la fédération fut déposée au pied du monument du 1er Chasseurs. Invités par ces derniers, nous avons participé au repas de Corps avec enthousiasme où les Chasseurs de tous âges furent heureux de se retrouver au sein de leurs cadets.

Etaient présents de l'Amicale :

Col	Baran Marc et madame	C.E.	Lemaire Paul
M.	Brémont René et madame	Cne	Panella Yvon et madame Moncey
B/C	Dumay Jackie	A/C	Petitdan René

Message du général Daniel Postec, président de la F.C.C.A. :

« Messieurs les présidents et administrateurs, mes chers camarades,

Comme prévu et annoncé, notre fédération s'est réunie les 19 et 20 mai à Verdun pour :

- commémorer la mémoire de nos anciens tombés il y a 100 ans sur ces terres encore marquées par les combats (comme nous l'avions fait en 2014 à Ypres et Dixmude),
- célébrer la Saint-Georges avec le 1er R.CH., héritier et dépositaire des traditions de la subdivision d'armes (objectif majeur de la fédération),
- tenir notre AG annuelle.

Une visite du mémorial prochainement inauguré par le président de la république et la chancelière allemande, un dépôt de gerbe au nom de la FCCA dans l'ossuaire de Douaumont avant une participation à la prise d'armes du 1er R.CH. ont marqué la première journée qui s'est achevée par un diner de cohésion.

Après l'assemblée générale du lendemain, une messe de la Saint-Georges dans la chapelle du régiment, un dépôt de gerbe au monument du 1er R.CH., l'inauguration de la salle d'honneur ont

constitué les activités de cette deuxième journée avant un repas de corps où les anciens ont montré aux jeunes qu'ils savaient encore chanter ! (au rendez-vous de la marquise et les africains, bravo au président du 12ème R.CH.)
Un temps magnifique (dans la Meuse !), de la cohésion, de la camaraderie, un accueil remarquable de la part du régiment, une satisfaction générale avec la joie de se replonger au sein des traditions et des valeurs de la cavalerie voilà ce que nous retiendrons de ces journées.
J'ajoute qu'à cette occasion l'amicale du 1er R.CH. a décidé de sauter le pas et de nous rejoindre donnant ainsi un nouvel élan à notre fédération.
Seule ombre au tableau : je ne peux pas passer sous silence ma déception de constater que certains présidents, certes très peu nombreux mais pourtant membres du C.A., n'ont pas daigné répondre à l'invitation ni aux relances, ni se faire excuser ou représenter. Outre le manque de courtoisie et de camaraderie, ils pénalisent leurs propres adhérents et c'est dommageable. J'espère qu'à l'avenir nous progresserons sur ce point. Pour l'heure je ne retiens que la satisfaction des participants.
Amitiés à tous et par Saint-Georges .... vive la cavalerie ! ».

Général Daniel Postec
Président de la FCCA
Le 23 mai 2016.

Centenaire de la bataille de Verdun :

Ils sont plus de 160 000 soldats français à laisser la vie sur le champ de bataille de Verdun entre le 21 février et le 19 décembre 1916. Morts pour la France et son drapeau, certains reposent sur la terre sacrée du champ de bataille sous les croix blanches de la sépulture nationale, voire à l'Ossuaire de Douaumont.

La bataille de Verdun
21 février / décembre 1916
Esquisse des évènements

Verdun Place forte :

C'est en septembre 1914 que Verdun entre effectivement dans l'action militaire. Aux trois quarts investie, la Place constitue le môle Est où s'accroche l'aile droite de l'armée française qui livre les combats de la Marne.

Dégagée dès le 9 septembre, la Place conserve sur le front une position de saillant.

En 1915, la ville, évacuée de la plupart de ses habitants dès août 1914, est légèrement bombardée. Le décret du 5 août 1915 déclasse la forteresse, la désarme en partie, réduit le rôle des forts que l'on vide de leur approvisionnement et intègre la Place de Verdun dans un ensemble plus large – la région fortifiée de Verdun – qui s'étend d'Avocourt à l'ouest à Saint-Mihiel au sud-est. Malgré les prélèvements (au 15 octobre on avait retiré de Verdun 43 batteries lourdes avec 128 000 coups et 11 batteries de pied), le général Herr

(P.C. Dugny) qui reçoit le commandement de la R.F.V. dispose de 10 divisions dont 9 en ligne. Son artillerie reste imposante : 630 pièces ; mais c'est un secteur affaibli qui va être assailli.

Pourquoi une attaque sur Verdun ?

Des raisons, encore controversées, qui conduisirent les allemands à attaquer Verdun, on peut dégager quelques certitudes :

- les plans allemands dès le temps de paix avaient étudié soigneusement une manœuvre contre Ver -dun à partir de Metz,
- de plus, l'état-major de Falkenhayn devait avoir connaissance des rumeurs faisant état du déla- brement (dénoncé par Driant) de la Place forte,
- en attaquant du nord vers le sud, l'ennemi pouvait espérer contraindre son adversaire à évacuer totalement la rive droite de la Meuse ou bien le forcer à se défendre dans une fâcheuse position : le dos au fleuve.

Après cela, on peut toujours invoquer les raisons dynastiques (le commandement nominal des troupes d'assaut avait été confié au Kronprinz – Quartier général : Stenay) ou historique (le traité de Verdun qui, en 843, démembra l'Empire de Charlemagne). Il semble bien qu'il soit plus sérieux d'estimer que Falkenhayn escomptait attirer dans ce piège de nombreuses unités françaises afin de les user tout en disposant lui-même, pour ses renforts et sa logistique, de 14 voies ferrées et de gares importantes (Conflans, Baroncourt etc…) tandis que les français n'avaient à leur disposition que la fragile route départementale de Bar à Verdun doublée d'une maigre voie de chemin de fer.

La bataille qui se déroulera de février à décembre 1916 se développe sur trois phases principales :

- une attaque brusquée du 21 février au 5 mars,
- une bataille d'usure du 6 mars à début septembre,
- la contre offensive française d'octobre à décembre 1916.

A – L'attaque brusquée : 21 février – 5 mars

Depuis décembre 1915, les allemands ont entassé un énorme matériel camouflé dans les forêts de Spincourt, les bois de Consenvoye et de Montfaucon. 7 Corps d'armée et 3 000 pièces de tous calibres sont concentrés. L'attaque, fixée au 21 février, commence à 07 h 15 par une prépara tion d'artillerie sans précédent. Sur 22 km un bombardement inouï (le '' Trommel Feuer '') s'abat de Malancourt à la Woëvre. A 16 h 45, après une accélération de la cadence des rafales, le tir s'allonge et sur un front de 10 km, entre Brabant et Ornes, les allemands lancent 3 Corps d'armée. Les troupes d'assaut qui progressent d'abord aisément se heurtent aux débris des 51ème et 72ème D.I. Ecrasés par les obus, les survivants se cram- ponnent au terrain et opposent une résistance inattendue. Au bois des Caures, les Chasseurs du colonel Driant (1 300 hommes des 56ème et 59ème B.C.P.) sont durement éprouvés. Réduits à 400 hommes, les Chasseurs luttent à 1 contre 10. Le bois d'Haumont tombe, mais au soir du 21, les assaillants n'ont conquis que 1 500 mètres. Le '' Trommel Feuer '' reprend toute la nuit.

Le 22 à midi, sous une neige épaisse, les allemands reprennent leur effort. A 16 heures, ce qui reste des Chasseurs du bois des Caures est pulvérisé. Driant est tué. La position tombe. A l'ouest, le 362ème R.I. défend Haumont avec acharnement. Quand le village tombe, il ne reste plus du 362ème R.I. que 6 officiers et 50 soldats …

Le 23, Brabant est pris, Ornes et Beaumont sont menacés.

Le 24 est une journée cruciale.

Epuisés, les allemands doivent relever leurs troupes et redéployer leur artillerie. Ils piétinnent devant Bezonvaux, Louvemont, La côte du Talou et Champneuville. Les défenseurs qui ont perdu 20 000 hommes, soit 50 % de l'effectif engagé, en profitent pour se renforcer de deux brigades des 8ème et 20ème Corps. Le champ de bataille est alors un chaos où la confusion est à son comble. Dans la nuit du 24 au 25 février, les positions n'existent plus, les renseignements qui parviennent sont confus et contradictoires. Cette même nuit, envoyé d'urgence par Joffre, Castelnau prend la décision de se maintenir sur la rive droite. En outre, Pétain reçoit la direction de la bataille alors même que Douaumont est pris sans coup férir et que, à l'aube du 26, au moment même où Pétain s'installe à Souilly, la situation se détériore d'heure en heure. La chute de Verdun, dont les allemands ne sont plus qu'à quelques kilomètres, semble probable. Louvemont est pris, la Cote du Poivre à l'est de Vacherauville est menacée. Le village de Douaumont est le théâtre de furieux combats. Malgré les sacrifices désespérés de la 37ème D.I. à gauche et de la 51ème D.I. à droite, le front semble prêt à s'écrouler. C'est alors que Pétain réorganise le champ de bataille qui est divisé en secteurs avec des généraux responsables ; les forts sont réarmés et reçoivent une garnison permanente ; 13 bataillons de territoriaux aménagent la seule route disponible, celle de Bar-le-Duc (la voie sacrée) qui achemine bientôt 2 000 camions dans chaque sens. Dès le 27, l'attaque allemande qui se poursuit jusqu'au 5 mars est enrayée.

B – La bataille d'usure : mars-septembre 1916

La tentative de rupture ayant échoué, les allemands vont tenter d'attirer le maximum de forces adverses pour épuiser l'armée française. Dès le 6 mars, ils élargissent le front sur 20 km et l'étendent sur la rive gauche jusqu'à Avocourt. Les offensives sont alors menées tantôt rive gauche, tantôt rive droite.

a) Sur la rive droite :
Les attaques se prononcent selon un axe : Vaux – Fleury – Fort Saint-Michel. Le 2 avril, le village de Vaux est perdu. Les pertes sont considérables surtout du fait des bombardements.

b) Sur la rive gauche :
Les allemands lancent le 6 mars deux divisions sur un front qui s'étend de Berthincourt à Forges et, s'ils échouent devant Cumières, ils débouchent des bois d'Avocourt en direction de la côte 304 et les 30 et 31 mars s'emparent de Malancourt, tandis que le 8 avril nous devons évacuer Bethincourt.

Le 9 avril, le commandement allemand déclenche une attaque générale sur les deux rives.

c) L'assaut général du 9 avril. Quatre divisions sont lancées en direction de Bras-sur-Meuse.
L'échec est total, même si au Mort-Homme l'ennemi peut accrocher quelques éléments sur les pentes du nord-est de la butte. C'est le 10 avril que le général Pétain publie l'ordre du jour qui se termine par la célèbre formule : *« Courage ……. On les aura ! ».*
Dès lors, des actions violentes et un peu confuses de part et d'autre se dégagent quelques grands traits : si, en mai, le groupement Mangin ne parvient pas à reprendre Douaumont, si, après une résistance désespérée, le Fort de Vaux doit se rendre le 7 juin, le 23, les allemends qui jettent 17 régiments en direction du sud-ouest (vers Fleury et le Fort de Souville) échouent à Froideterre et leur suprême effort, celui du 11 juillet, s'enlise devant Souville. A cet endroit du champ de bataille, les troupes du Kronprinz n'étaient qu'à 3 km des faubourgs de Verdun. Mais sur la Somme, les Franco-Britanniques ont déclenché une offensive ; contraints de prélever des troupes devant Verdun, les allemands perdent l'initiative et sont réduits à la défensive.

C – La contre-offensive française : octobre – décembre 1916

Elle est marquée par deux actions principales qui nous redonnent le terrain perdu depuis février.

a) La reprise de Vaux et Douaumont (octobre – novembre 1916)

C'est l'œuvre du général Mangin qui, le 24 octobre, déclenche une vaste offensive en direction du nord-est entre Thiaumont et la Laufée. Les 38ème, 138ème et 74ème Divisions donnent l'assaut à un front tenu par 7 Divisions allemandes. Dans l'après-midi le régiment colonial du Maroc s'empare du Fort de Douaumont. Le soir même, les allemands sont rejetés au-delà du village de Douaumont et du bois de la Caillette. Le 2 novembre, quand les français réoccupent le Fort de Vaux abandonné par sa garnison, ils ont repris tout le terrain perdu depuis le 24 février.

b) La bataille décisive : l'offensive du 15 décembre 1916

Pour dégager totalement Verdun, le général Mangin organise soigneusement un nouvel assaut.

L'attaque qui se produit le 15 décembre est menée par les 126ème, 133ème, 38ème et 37ème Divisions. Quatre autres divisions sont réservées : les 123ème, 128ème, 21ème et 6ème. Les allemands disposent de Cinq divisions en première ligne et quatre en réserve. L'attaque évolue favorablement. Les premiers objectifs comme Vacherauville, la Côte du Poivre, Louvemont sont atteints et dépassés. Les jours suivants Bezonvaux est repris. L'ennemi est rejeté à plus de 5 km du Fort de Souville qu'en juillet il menaçait encore.

En août 1917, le général Guillaumat attaque sur les deux rives et achève de dégager Verdun.

Enfin, en septembre 1918, les troupes américaines complètent ce dégagement en attaquant au nord de Verdun, en direction de Montfaucon. En octobre, les lignes alliées sont de nouveau fixées au bois des Caures, à Brabant, à Haumont.

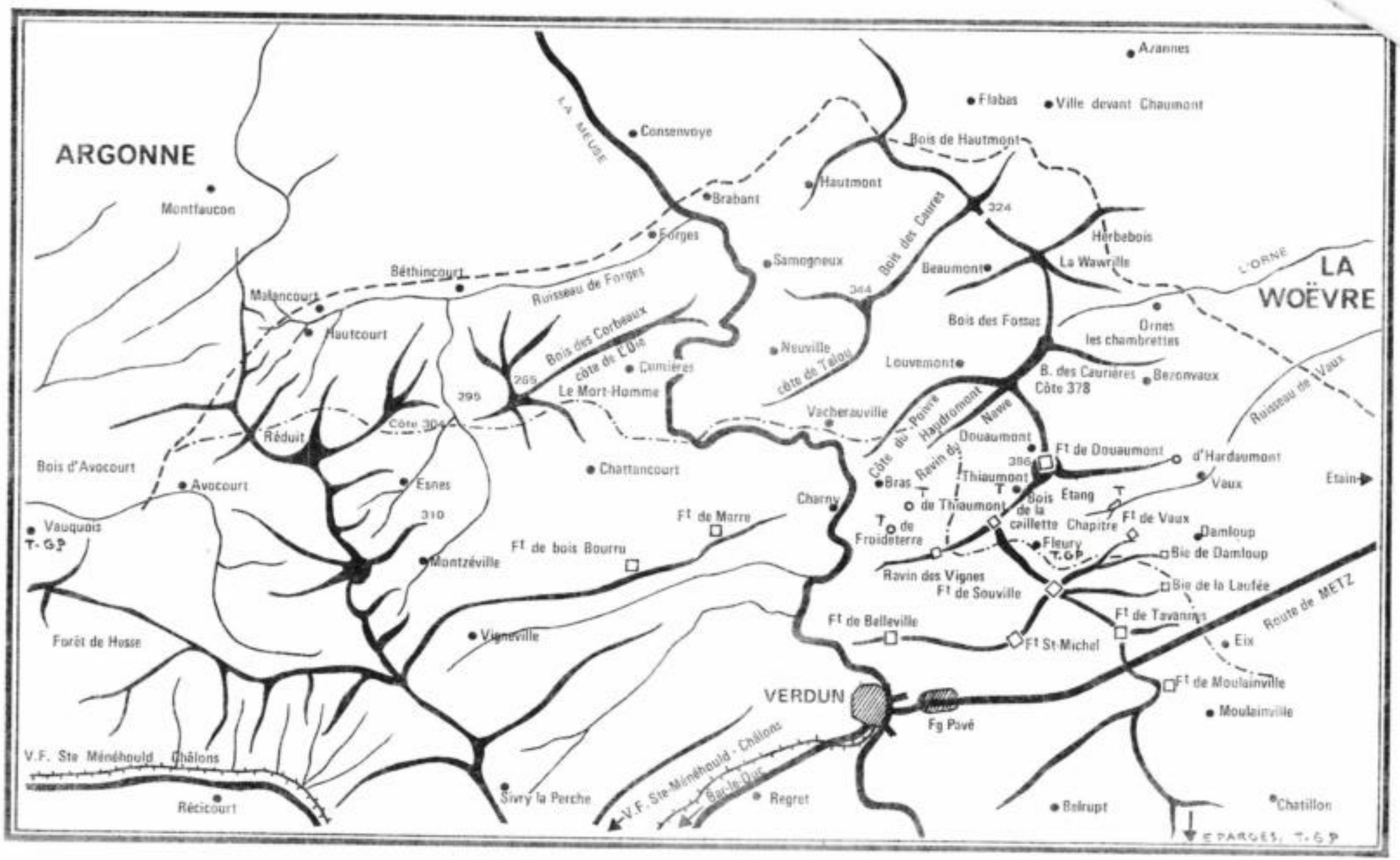

CHAMP DE BATAILLE DE VERDUN

ECHELLE 500 0 1 2 3 4 5 6 7 KMS

FRONT FRANÇAIS LE 20 FÉVRIER 1916

LIMITE DE L'AVANCE ALLEMANDE

□ FORT o OUVRAGE • VILLAGE Bie = BATTERIE

43 - Nouvelles de Sedan et des Ardennes :

43.1 - Les cérémonies en Pays Sedanais :

* Le 09 mars, Place Nassau à Sedan, la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

* Le 20 mars, Place Nassau à Sedan, dépôt de gerbe et assemblée générale des médaillés militaires.

* Le 24 avril 2016, Place Voltaire à Sedan, le 71ème anniversaire de la journée Natio -nale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.

* Le 08 mai 2016, Place Nassau à Sedan, commémoration de la Victoire du 08 mai 45.

* Le 08 mai à Malmy et Chèmery-sur-Bar, les cérémonies commémorant le 76ème anniversaire des combats de mai 40, organisés par la municipalité de Chèmery-sur-Bar, les amicales du 12ème Chasseurs, 213ème R.I. et le 7ème Bataillon de Chars.

* Le 11 mai, maison Forte et stèle aviateurs Anglais à Saint-Menges.

* Le 14 mai, commémoration des combats du Mont Dieu et cérémonies des Totems secteur du Mont-Dieu Stonne.

* Le 15 mai, commémoration de la bataille de Stonne.

* Le 21 mai, combat du Fort de Villy- la-Ferté.

* Le 22 mai, combat de La Horgne.

* Le 29 mai, dépôt de gerbe et cérémonie du centenaire de la bataille de Verdun à Bazeilles

* Le 04 juin, Centenaire bataille de Verdun à Charleville.

* Le 08 juin, Place Nassau à Sedan, la journée Nationale d'Hommage aux '' Morts pour la France '' en Indochine.

* Le 18 juin, Place Nassau à Sedan, l'anniversaire commémorant l'appel du 18 juin 1940.

* Le 14 juillet, Fête Nationale Place Alsace Lorraine à Sedan.

L'Amicale était représentée pour toutes ces cérémonies par le Vice-Président Michel Stirnemann, madame Rosso Jacqueline, notre porte drapeau le brigadier-chef Jackie Dumay et le brigadier-chef Philippe Gillet.

43.2 - Le projet de rénovation du monument allemand à Sedan :

Le secrétaire d'État Jean-Marc Todeschini, chargé des anciens combattants et de la Mémoire, s'est rendu à Sedan le 29 janvier 2016 pour dévoiler le projet de rénovation du monument allemand du cimetière Saint-Charles.

Ms Herbillon – Todeschini - Perissat

Le secrétaire d'État a annoncé le soutien du ministère de la Défense au projet de réhabilitation du monument allemand du cimetière Saint-Charles, seul édifice de ce type sur le territoire français. Le projet et le monument lui ont été présentés. Il a visité également le château de Sedan, dont le projet touristique valorise la mémoire des conflits franco-allemands de 1870 à 1945.

De son coté Monsieur Didier Herbillon, maire de Sedan a rappelé toute l'importance de ce monument, notamment en termes de mémoire et de l'amitié franco-allemande. Les visites sont d'ailleurs menées en présence de l'attaché culturel de l'ambassade d'Allemagne. Quant au début des travaux, aucune date n'a été arrêtée.

43.3 - Informations ONAC de Charleville-Mézières :

Vous trouverez ci-dessous, des précisions sur le bénéfice de la campagne double des appelés du contingent et des militaires d'active qui ont servi en Afrique du Nord.

Le décret 2010-890 du 29 juillet 2010 portant attribution du bénéfice de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord a déterminé les conditions dans les -quelles cette bonification de services pouvait être attribuée :

- avoir participé à un conflit en AFN,
- avoir occupé un poste dans la fonction publique,
- avoir pris sa retraite professionnelle après le 19 octobre 1999.

L'article 132 de la loi 2015-1785 du 29 décembre 2015 a supprimé cette restriction. Désormais, les pensions liquidées avant le 19 octobre 1999 pourront, sous certaines conditions, être révisées sur demande des intéressés déposée après le 1er janvier 2016.

Ces conditions sont les suivantes :

- avoir pris sa retraite professionnelle avant le 19 octobre 1999,
- avoir un taux de pension inférieur au minimum (soit inférieur à 80%),
- avoir pris part '' à une action de feu '', '' de combat '' ou avoir '' subi le feu '' en AFN entre le 01/01/1952 et le 02/07/1962,
- demander le bénéfice de la campagne double auprès le l'organisme qui a liquidé la pension.

A noter, que la révision prendra effet à compter de la date de la demande.

44-Relations avec nos amis Canadiens :

Les "cousins" canadiens vont s'entraîner en montagne

Le 4ème Régiment de Chasseurs, exceptionnellement réuni au complet, a accueilli lors d'une cérémonie au Quartier général Guillaume, en début d'année, un détachement de 49 soldats du 12ème Régiment Blindé du Canada, stationné à Valcartier, au Québec. « *Nous accueillons aujourd'hui sur nos terres gapençaises nos frères d'armes du 12ème Régiment Blindé du Canada. Leur présence à nos côtés, dans le cadre d'un partenariat établi entre nos deux unités voilà*

maintenant deux ans, témoigne des liens solides qui unissent les gens de bonne volonté, aguerris par la vie en milieux hostiles voire extrêmes » a déclaré le colonel Jean-Jacques Fatinet, chef de corps du 4ème R.CH., dans son message d'accueil.

Le 3ème escadron du '' 4 '' avait participé en janvier dernier à l'exercice '' Rafale blanche '

au Canada. Cet échange permettra au détachement canadien d'approfondir ses compétences de '' déplacement et de stationnement '' en milieu montagneux hivernal. *« C'est une opportunité unique de s'entraîner en montagne »* souligne le major Nicolas Lussier, chef du détachement canadien. *« Le 12ème Régiment Blindé du Canada est parfaitement en prise avec notre régiment, après les attentats de novembre, le chef de corps du 12ème R.B.C. m'a personnellement exprimé sa compassion et son soutien par téléphone »* témoigne le colonel Fatinet.

Le chef de corps du '' 4 '' a souhaité saluer le travail de ses unités, notamment leur investissement dans le plan Vigipirate renforcé de l'opération '' Sentinelle ''. Le 3ème escadron vient d'achever sa 4ème rotation dans le cadre de l'opération '' Sentinelle '', soit plus de 180 jours de déploiement dans l'année, ce qui constitue, à l'instar des opérations extérieures, de véritables opérations intérieures. Onze cadres et chasseurs ont d'ailleurs été distingués de la médaille de la Protection militaire de territoire et un brigadier de la médaille de la Sécurité intérieure, échelon '' or '', pour leurs actions dans les missions de protection des citoyens. *« Alors merci chers cousins (canadiens) d'être là et de nous compter parmi vos amis, de nous permettre de nous dépasser, de nous montrer que le sens du service représente la vraie richesse du soldat »* a conclu le chef de corps du 4ème Régiment de Chasseurs.

Source : Journal local – Alain Baradat
et d'après un courrier reçu du colonel Bruno de La Tousche

45 - Le saviez-vous ? :

45.1 - Un peu d'histoire :

L'ASSEMBLEE NATIONALE

La démocratie est née en France avec l'Assemblée nationale. En 1789, Louis XVI demande aux Français d'élire leurs députés aux '' Etats généraux ''. Dans l'esprit du roi, il s'agit de réunir cette assemblée pour quelques semaines seulement, le temps de faire accepter aux Français et à leurs représentants une hausse des impôts. Les députés élus par le peuple refusent cette logique. Convaincus qu'un seul homme ne peut décider de tout sans être lui-même élu, ils jurent de rester réunis aux côtés du roi pour guider ses décisions. Le 17 juin 1789, ils se proclament '' Assemblée nationale ''. Le 20 juin, réunis dans la salle du Jeu de Paume à

Versailles, ils jurent de ne pas rentrer dans leurs provinces avant d'avoir '' doté le royaume d'une constitution '' qui assurera la représentation du peuple au plus haut niveau de l'Etat.

Depuis 1789, l'assemblée des député(e)s a plusieurs fois changé de nom pour s'appeler, par exemple, Corps législatif ou Chambre des députés, avant de redevenir en 1946 Assemblée nationale. Mais, au-delà de ces changements d'appellation, l'Assemblée a conservé la même mission : voter les lois afin de définir les droits et devoirs de chaque citoyen ainsi que les règles de la vie en société.

& & &

En visitant ce Palais de la République, vous allez mieux comprendre le rôle de cette institution et surtout de ses membres. Mais l'histoire de l'assemblée nationale, est aussi liée à ce magnifique édifice qu'est le Palais Bourbon. Tout au long de votre parcours, vous allez traverser ses remarquables salons, l'Hémicycle, la bibliothèque et découvrir ses décors réalisés par les grands noms de l'art français. Bien sûr, nous n'avons pu mettre qu'une partie infime de ce lieu.

La salle des séances

Vous voici dans la célèbre salle des Séances où siègent les 577 députés !

Cette pièce doit sa configuration au Conseil des Cinq-Cents qui s'y est installé en 1798.

Tous les députés disposent d'un siège à leur nom et sont placés en fonction de leur appartenance politique. Chaque député a la faculté de s'inscrire ou de s'apparenter à un groupe politique au sein duquel il peut plus facilement exercer ses missions comme, par exemple, déposer des propositions de loi, amender les projets du gouvernement, contrôler et questionner l'exécutif. L'appartenance à un groupe parlementaire permet aussi de bénéficier plus facilement d'un temps de parole, pour s'exprimer en séance publique.

La répartition des sièges entre les groupes est effectuée en début de législature, au cours d'une réunion dirigée par le Président de l'Assemblée. Traditionnellement, plus un député est ancien, plus il siège vers le bas de l'Hémicycle.

Inscrit dans l'air du temps, chaque député dispose, désormais, à sa place, d'une connexion Internet !

La galerie des Fêtes

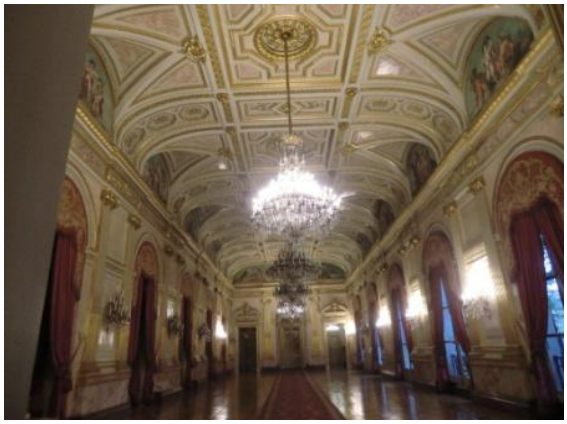

Elle permet de rejoindre l'hôtel de Lassay, siège de la présidence. Cette grande salle a été aménagée en 1845 dans un décor inspiré de la Renaissance. Avec cette alternance de grandes ouvertures cintrées et de pilastres, la composition de cet espace rappelle la célèbre Galerie des Glaces du château de Versailles. Observez le remarquable plafond en berceau et à caissons qui couronne l'ensemble. Les peintures allégoriques, qui ponctuent les côtés de la voûte, sont attribuées au peintre François-Joseph Heim. Elles développent les thèmes de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de la justice et des arts.

La galerie des tapisseries

Elle a été aménagée en 1860, quand le Duc de Morny, demi-frère de Napoléon III, présidait l'Assemblée. Elle abritait à l'origine sa collection de peintures. Disposée en 1865, cette collection a été remplacée par un ensemble unique de neuf tapisseries tissées par les manufactures des Gobelins et de Beauvais et datées des années 1785.

La Rotonde Alechinsky

Dans cet espace, vous découvrez le travail du peintre belge, Pierre Alechinsky, réalisé en 1992. Pour concevoir ce décor, l'artiste s'est inspiré d'une citation extraite d'un poème de Jean Tardieu que vous pouvez lire au dessus de la porte : '' *Les hommes cherchent la lumière dans un jardin fragile où frissonnent les couleurs ''.*

Il faut savoir que depuis 1989, l'Assemblée nationale a acquis ou commandé de nombreuses œuvres d'art, produites par des artistes emblématiques de la scène artistique contemporaine.

Des œuvres de Pierre Alechinsky bien sûr, mais aussi d'Olivier Debré, Hervé di Rosa, Ernest Pignon-Ernest ou encore Hervé Télémaque se retrouvent ainsi à l'Assemblée.

En 1990, un accord a également été passé avec la RATP pour confier l'aménagement de la station de métro '' Assemblée nationale '' à l'artiste Jean-Charles Blais.

Si ces dernières années les acquisitions se sont davantage tournées vers des œuvres ou des objets d'art anciens ayant un lien évident avec l'histoire du Palais Bourbon ou de l'institution parlementaire, l'Assemblée poursuit sa démarche de soutien aux artistes contemporains, démarche de l'époque, tel Eugène Delacroix, pour orner certains espaces.

La grande Rotonde

Cette rotonde est un lieu de passage les plus empruntés du Palais. De cet espace, les journalistes peuvent accéder à la tribune de la presse et à leurs salles de travail.

La salle des Pas Perdus

La salle des Pas Perdus ou salon de la Paix. Cette pièce monumentale mesures 20 m de long sur 11 m de large. C'est un endroit symbolique et solennel. Avant chaque séance de l'après-midi, la salle est traversée par le Président de l'Assemblée, entouré d'une haie d'honneur de Gardes Républicains l'accueillant au son des tambours.

Venant de l'Hôtel de Lassay, le Président traverse la galerie des Fêtes, la Rotonde et la salle des Pas Perdus pour se rendre directement dans la salle des Séances.

Ce cérémonial dont l'origine remonte à la Révolution est encore en œuvre aujourd'hui. Même si la présence de la Garde est symbolique, elle reste importante, car l'armée se doit de protéger la République.

La décoration de la salle des Pas Perdus

Les dimensions, les murs en stuc jaune de Sienne, les sculptures et le plafond peint, donnent une impression de solennité et de grandeur. Regardez le remarquable plafond peint qui couronne l'ensemble. Commandé en 1830 par Louis-Philippe, il a été réalisé par le peintre Horace Vernet, qui n'a-chèvera son travail que 17 ans plus tard.

La salle des Quatre Colonnes

Elle abrite les monuments aux Morts des deux grandes guerres du XXème siècle. De part et d'autre de la porte faisant face au jardin, vous remarquez deux bustes sculptés. Il s'agit à droite, du député chrétien social Albert de Mun, et à gauche, de son collègue socialiste Jean Jaurès. Leur présence à cet endroit marque l'importance accordée au pluralisme politique.

Sur le monument dédié aux victimes de la guerre 1914-1918, vous apercevez sur la partie supérieure, un coq gaulois et au centre, une main de justice associée au faisceau de licteurs, images caractéristiques de la symbolique républicaine.

Observez attentivement les trois médaillons. Au centre se dresse la figure allégorique de la paix tenant une branche d'olivier. De chaque côté, vous distinguez deux génies de la vapeur : l'un sur terre et l'autre sur mer. Il faut voir dans ces deux figures un symbole de modernité, de progrès technique apportant paix et prospérité.

Regardez plus en détail le bronze représentant Minerve casquée. Dans la mythologie romaine, elle est la déesse de la justice et de la loi. Mais elle est aussi la protectrice des artisans et des métiers d'art qui faisaient la renommée de la France.

Le jardin des Quatre Colonnes et l'Hôtel de Lassay

De ce lieu, vous avez un remarquable point de vue sur le jardin dit : *'' des Quatre Colonnes ''.*

Les jours de séance, lorsque le temps le permet, les députés et journalistes peuvent d'entretenir dans ce jardin. C'est le seul vestige des jardins à la française du Palais d'origine. Sur la droite vous apercevez l'Hôtel de Lassay. Aujourd'hui, il est le siège de la Présidence de l'Assemblée Nationale. Ses salons permettent de recevoir des personnalités et des délégations et d'y organiser des manifestations officielles et de réunions. Le Président et les membres de son Cabinet occupent des bureaux installés dans les étages. Cet édifice a été construit en 1722, en même temps que le Palais Bourbon. C'était le lieu de résidence du Marquis de Lassay, ami et confident de Louise-Françoise de Bourbon, fille de Louis XIV et première propriétaire du Palais qui porte son nom.

Vous allez entrer dans ce qu'on appelle le '' périmètre sacré ''. Cet espace est strictement réservé aux élus et aux personnels de l'Assemblée Nationale. Aucun journaliste ne peut franchir cette limite, mais cet espace vous est ouvert ! Quel privilège ! ! !

Du Palais Bourbon à l'Assemblée Nationale

Avant de devenir ce haut lieu de la République, le Palais Bourbon était à l'origine la résidence de Louise-Françoise de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan. Pour la construction de son Palais, elle avait choisi un quartier de Paris plutôt excentré, presqu'à la campagne à l'époque. Il possédait en effet deux qualités recherchées par la noblesse : de grands espaces arborés et une proximité avec les Tuileries, résidence royale.

En 1722, deux bâtiments sont construits : le Palais Bourbon et l'Hôtel de Lassay que vous avez aperçu précédemment. A la révolution, les deux bâtiments sont confisqués en tant que bien d'émigrés et réquisitionnés par la toute jeune République. Affecté au Conseil des Cinq-Cents en 1795, le Palais Bourbon se voit doté d'un hémicycle. Au moment de la Restauration, le Palais revient aux Princes de Condé, descendants de la Duchesse de Bourbon. Ceux-ci le louent puis le vendent à la Chambre des députés qui décident de le restaurer complètement. C'est dans les années 1830, à l'époque de la monarchie de juillet, que l'architecte Jules de Joly va donner à l'Assemblée sa configuration actuelle.

La cour d'Honneur

Malgré d'importants travaux réalisés dans les années 1980, la cour a gardé ses proportions d'origine, du temps de la Duchesse de Bourbon. Les bâtiments donnant sur cette cour abritent certains bureaux de groupes politiques et des salles de réunions.

L'architecture de la Cour date, quant à elle, du remaniement de Jules de Joly réalisé dans les années 1830. Dans un esprit néo-classique et pour représenter l'idéal de justice et d'équilibre qui prévaut dans le temple des lois, l'architecte a construit un porche à quatre colonnes corinthiennes et doté la cour d'une rampe en forme de fer à cheval qui permettait l'arrivée en carrosse du roi Louis-Philippe. Aujourd'hui, ce ne sont plus les carrosses qui traversent la cour d'Honneur mais les voitures des ministres.

Au centre se trouve une sphère monumentale, réalisée en granit noir. Il s'agit de la *'' sphère des droits de l'homme ''* de l'artiste américain Walter de Maria. Elle est posée sur un socle de marbre blanc entouré d'un hémicycle où sont gravés les 17 articles de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et son préambule.

Le salon Pujol

Il est l'un des trois salons qui bordent l'Hémicycle. En raison de sa situation par rapport à l'hémicycle, le salon Pujol est par tradition le lieu de rencontres des députés '' de droite '', c'est-à-dire siégeant à droite du Président. Cette salle doit son nom au peintre Abel de Pujol, élève de David, qui réalisa la décoration.

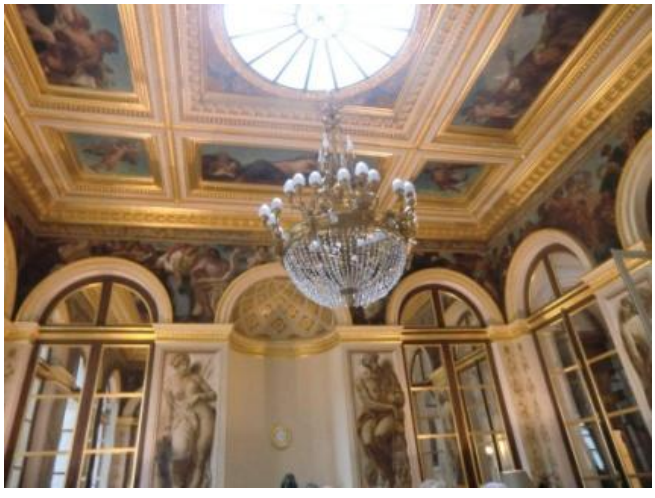

Le salon Delacroix

Vous l'aurez deviné, le salon Delacroix est le lieu d'échanges entre les députés de gauche. Il s'agit sans doute du salon le plus spectaculaire de l'Assemblée nationale. Cest Adolphe Thiers, alors ministre des travaux publics, qui commanda au peintre Eugène Delacroix les remarqua-bles décors peints de cette pièce. Au plafond et sur la frise voisine, vous pouvez admirer la représentation des thèmes de la justice,

Le salon Casimir

Le salon Casimir-Perier est la salle que traversent habituellement les ministres et les membres de leurs Cabinets lorsqu'ils se rendent dans la salle des Séances. Ses colonnes cannelées aux chapiteaux corinthiens et son plafond à caissons, voûté en berceau, rappellent l'architecture des temples antiques.

Aux extrémités de cette voûte, se trouvent deux bas-reliefs, figurant des allégories de la loi : la Loi Vengeresse et en face, la Loi protectrice.

Le Bronze de Dalou

Remarquable bas-relief en bronze du sculpteur Aimé-Jules Dalou. Fondu d'un seul jet, cette œuvre est une véritable prouesse technique. L'ensemble pèse 3,7 tonnes et comporte 67 figures.

Créé pour célébrer le centenaire de la Révolution française, il représente la fameuse séance parlementaire du 23 juin 1789, date que vous pourrez lire sur le cartouche en bronze placé au dessous.

La composition s'organise autour des deux personnages du premier plan ; à droite Mirabeau et à gauche le Marquis de Dreux-Brézé. Au cours de cette séance, ce dernier invite les députés du tiers-état à se retirer mais Mirabeau s'y oppose fermement en lançant sa célèbre apostrophe : *« Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes »*.

En évoquant cette séance du 23 juin 1789, nous replongeons également dans les origines de l'Assemblée : en juin 1789, Louis XVI, poussé par une crise financière, réunit à Versailles les états généraux du royaume composés des représentants du clergé, de la noblesse et du tiers-état. Le but est de voter un nouvel impôt, mais la réunion s'enlise. Le roi soutien le vote par ordre et non par tête. Cela entérine la domination de la noblesse et du clergé.

Les députés du tiers-état prennent alors une décision révolutionnaire : le 17 juin estimant qu'ils représentent les 96 centièmes de la nation, ils se constituent en Assemblée nationale. Trois jours plus tard, ils prêtent serment, derrière leur Président Bailly, de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution au pays. C'est le fameux serment du jeu de Paume. La scène du Bronze se déroule, quant à elle, trois jours après.

La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen sera adoptée quelques semaines plus tard, le 26 août 1789. Elle est toujours considérée à travers le monde comme l'un des textes fondamentaux de l'histoire de l'humanité.

La salle des Conférences

Cette pièce s'appelle la salle des Conférences, même si aujourd'hui aucune conférence ne s'y tient.

Dans cet espace, les députés peuvent s'installer afin de rédiger leur courrier ou lire des messages qui leur sont destinés.

La Bibliothèque

Constituée dès 1796, ce n'est qu'en 1830 que la Bibliothèque est installée dans ces lieux spécialement aménagés pour elle par Jules de Joly. Elle est réservée aux députés, à leurs collaborateurs, aux fonctionnaires de l'Assemblée et sur autorisation, aux chercheurs. Au-delà de ses collections, le prestige de ce lieu vient en partie de ses plafonds entièrement peints par Eugène Delacroix entre 1838 et 1847. Il aura fallu pas moins de neuf ans pour réaliser ces décors ! De nos jours, la Bibliothèque possède 700 000 volumes et de nombreux ouvrages rares. Hormis des manuscrits d'articles ou de discours signés de grands hommes comme Victor Hugo, Lamartine, Clémenceau ou Jaurès, elle conserve par exemple la ‘’ Marseillaise ‘’ écrite de la main de Rouget de Lisle, ou un projet de la Constitution annoté par Robespierre.

Sachez que la Bibliothèque est équipée de tous les moyens de recherches modernes notamment de nombreuses bases de données informatiques ;

Un programme de numérisation des fonds documentaires anciens et de ses plus grands trésors a été engagé, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France. D'ailleurs, sur le site internet de l'Assemblée, il est possible de consulter en lignes quelques ouvrages de la Bibliothèque ainsi que les archives sonores des grands débats parlementaires.

Au-delà de ces collestions, le prestige de ce lieu vient en partie de ses plafonds entièrement peints par Eugène Delacroix entre 1837 et 1847. Il aura fallu pas moins de neuf ans, pour réaliser ces décors ! Pourquoi tant de temps ? Tout simplement parce que Delacroix était obligé de démonter ses échafaudages à chaque session !

Le salon des Mariannes

Il était autrefois le vestibule du Palais Bourbon. Au XIXème siècle, il a été entièrement remanié par l'architecte Jules de Joly. Il a transformé cette pièce, auparavant ovale, en une vaste salle rectangulaire, dans un souci de symétrie par rapport à la salle des Quatre Colonnes.

Le bureau de Poste

Cela peut vous paraître surprenant, mais il faut savoir que, chaque année, l'Assemblée reçoit près de 8 millions de lettres et en expédie pas moins de 11 millions !

45.2 - Devoir de mémoire de la Grande Guerre :

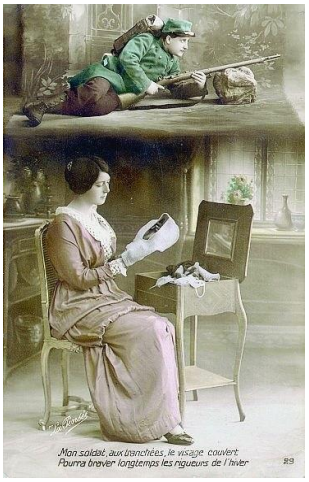

Les femmes pendant la guerre 1914 - 1918

Durant la première guerre mondiale, les femmes ne se sont pas contentées d'être des mères et des épouses affectueuses et soucieuses de renforcer le moral de leur mari ou de leur(s) fils au front.

Outre les infirmières qui s'engagent par milliers au front ou à l'arrière, se crée un vaste réseau féminin de soutien des poilus. La marraine entretient une correspondance avec le '' filleul '', qui est en principe choisi avec l'accord de l'officier commandant de l'unité. Elle lui envoie des colis de denrées et, à partir de 1916, peut même le recevoir en permission dans sa famille.

Devenues chefs de famille, elles se sont aussi mobilisées, ont participé à l'effort de guerre, qu'elles aient été paysannes ou ouvrières. Plusieurs d'entre elles ont apporté un soutien direct à l'armée comme infirmières, espionnes, '' marraines de guerre '' ou comédiennes. Nombreuses ont été les veuves.

Les paysannes, '' gardiennes du territoire national ''.

Dès l'été 1914, les femmes remplacent les hommes partis au front. Elles permettent ainsi de nourrir les civils et les soldats. Les paysannes, '' *gardiennes du territoire national* '', comme le romancier Ernest Pérochon les surnommera en 1924, sont les premières sollicitées pour contribuer à cet effort. Le président du Conseil René Viviani les appelle, dès le début du conflit, à achever les moissons et à ne pas oublier les travaux de l'automne.

En plus d'assurer le quotidien de la ferme, elles se consacrent à la culture des champs. Bien qu'aidées par les personnes âgées et les enfants, elles dirigent les exploitations dans bien des cas aux limites du surmenage et de l'épuisement. Les travaux agricoles, auxquels elles n'ont pas été préparées, exigent une grande force physique. Les chevaux sont réquisitionnés pour le front et on voit des femmes se mettre à plusieurs pour tirer elles-mêmes une charrue.

A cela s'ajoute le poids de l'éloignement du mari ou du (des) fils. Les paysans sont envoyés prioritairement au front, les ouvriers et les employés étant affectés plutôt à des missions de soutien de l'armée. Les paysannes sont donc confrontées plus que les autres femmes au veuvage. Dans une France encore rurale, elles sont, en 1914, 3,2 millions agricultrices, ouvrières agricoles ou femmes d'exploitants.

Les ouvrières, de la confection à l'armement :

Fabrication de casques

Elles furent appelées '' les munitionnettes ''

Fabrication de douilles d'obus

La mobilisation en 1914 entraîne une baisse de 20 % des effectifs de la main-d'œuvre masculine dans les usines. Les femmes travaillent déjà dans les ateliers de confection, notamment pour coudre des vêtements pour l'armée. On les trouve aussi dans les conserveries, les chocolateries et à hauteur de 7 % dans la métallurgie.

Après les premières semaines de guerre, au vu entre autres des faiblesses de l'artillerie française, il est décidé de développer la production d'armements, en particulier celle d'obus. Attirées par de meilleurs salaires (45 à 47 centimes de l'heure contre 40 ailleurs), les femmes sollicitent de plus en plus des postes dans les usines de la défense nationale. Mais il faut plusieurs circulaires du ministre de la guerre pour qu'elles soient davantage recrutées dans ce secteur.

A partir de juillet 1916, l'emploi des femmes y est déclaré prioritaire. Les ouvrières en usine d'armement travaillent dix heures par jour dans de mauvaises conditions, les lois sur l'insalubrité des locaux ayant été suspendues en 1915. Elles sont au contact de fumées toxiques, de gaz, de produits corrosifs et de machines coupantes utilisées sans gants.

Elles sont très nombreuses à participer, en 1917, aux grèves et aux manifestations lancées par leurs consœurs de la confection pour obtenir une augmentation des salaires et le retour des maris partis au front. Dès la fin de la guerre, les usines d'armement ferment et les femmes sont renvoyées dans leur foyer avec une maigre indemnité.

Les espionnes, soldats sans armes :

'' *En France, il a été parfois reproché par les soldats aux femmes de n'avoir pas su se mobiliser pour faire la guerre en 1914. Mais quand elles en ont accepté l'idée, aucune offre ne leur a été faite d'entrer dans l'armée* '', affirme l'historienne Chantal Antier. Elles sont ainsi plusieurs à demander, dès le début du conflit, la création d'un '' service auxiliaire '' féminin de la défense nationale. Un refus leur est opposé.

Des femmes vont cependant trouver une occasion de participer à une autre forme de combat en s'engageant comme espionnes. Bien que mené sans arme à feu, l'espionnage est très dangereux et peut entraîner le sacrifice de sa vie, comme l'a montré le destin tragique de la catholique lilloise Louise de Bettignies, morte dans un bagne allemand en septembre 1918, après avoir animé un vaste réseau depuis les territoires occupés du nord de la France et de la Belgique.

De part et d'autre du front, il est donc fait appel à des femmes, souvent polyglottes, pour devenir espionnes à partir de 1915. Les commandements veulent remplacer les hommes espions, plus facilement repérables que les femmes. Elles ne font pas l'unanimité dans l'opinion française, compte tenu des méthodes de séduction auxquelles quelques espionnes, comme Mata-Hari, ont recours.

Hormis ces quelques cas, les femmes espionnes ont, après avoir été formées par les services secrets, fait preuve d'un redoutable professionnalisme. Pour la France, on peut

notamment citer Mathilde Lebrun, veuve, mère de trois enfants et agent double au service de la France, ainsi que Louise Thuliez ou Henriette Moriamé.

Les infirmières, consolatrices des blessés :

Les personnels de santé ont rarement vu une telle accumulation d'horribles blessures et de corps fracassés que durant la Grande Guerre (1 697 800 morts militaires et civils et 4 266 000 blessés pour la seule France). Du côté français, au début du conflit, les structures militaires de santé sont légères. Comme on pense que la guerre sera brève, aucun hôpital n'a été prévu près de la frontière à l'est et au nord. Les régiments ne peuvent compter que sur les médecins et les unités d'infirmiers qui leur sont attachés.

Les autorités corrigent rapidement la situation. Les hôpitaux de campagne se multiplient le long de la ligne de front à partir du début de 1915. À l'intérieur du pays, beaucoup d'hôpitaux se créent. Un grand nombre d'infirmières sont engagées après une formation accélérée. Les candidates abondent. Parmi les premières à se porter volontaire : 1 000 religieuses, qui avaient été chassées des services hospitaliers après 1905 et qui sont rappelées. La Croix-Rouge française forme 7 000 bénévoles.

Ces effectifs sont renforcés par des infirmières venues d'Angleterre, des États-Unis et du Canada. Outre les soins donnés dans des conditions pénibles, les infirmières apportent, comme des Poilus l'ont raconté dans leurs témoignages, la douceur qui console des hommes torturés par d'extrêmes douleurs. En reconnaissance, plusieurs d'entre elles sont décorées de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur.

Les veuves, une difficile reconnaissance :

« ' *Honneur aux femmes qui cherchent sur les champs de bataille la tombe de leurs maris…* « ' Lors d'un discours prononcé après le 11 novembre 1918 en hommage aux héros de la guerre, le président de la République Raymond Poincaré n'a pas oublié les veuves. Elles sont 600 000. L'hommage présidentiel vise à consoler des femmes qui, en plus du malheur qui les accable, doivent multiplier les démarches pour faire reconnaître leur veuvage. L'annonce officielle de la mort du mari soldat n'intervient que plusieurs mois après. Il est vrai qu'il y a aussi beaucoup de tués non identifiables.

Les veuves se mettent en quête du corps de leur mari en se rendant dans les cimetières du front pour avoir accès aux fosses communes – mais cela n'est plus possible à partir de 1919 – ou en fouillant les champs de bataille. Pour avoir droit à la pension de veuve de guerre, la loi (votée en 1916) précise que le mari doit être tombé au front. Impossible, donc, de se prévaloir d'une disparition. Les cas de concubins ou fiancés ne sont pas non plus pris en compte.

La pension des veuves est de 800 francs par an, avec 500 francs supplémentaires par enfant mineur. Après la guerre, alors qu'il est demandé aux femmes de laisser les emplois aux hommes revenus du front, cette somme est jugée insuffisante par les concernées. Les associations de veuves protestent contre '' *une absence de véritable statut* '' dans la loi, qui leur retire la pension en cas de remariage. En 2007, l'historienne Stéphanie Petit a établi que 42 % des veuves de 14-18 se sont ensuite remariées *(1).*

Les '' marraines de guerre '', solidaires des poilus :

Les femmes manifestent, dès le début de la guerre, un grand élan de solidarité avec les soldats, dicté à la fois par la compassion et le patriotisme. Il prend plusieurs formes. Outre les infirmières qui s'engagent par milliers au front ou à l'arrière, se crée un vaste réseau féminin de soutien des poilus : celui des '' marraines de guerre '', initiative spécifique des Françaises,

encouragée par les autorités dans un premier temps. La marraine entretient une correspondance avec le ‘’ filleul ‘’, qui est en principe choisi avec l’accord de l’officier commandant de l’unité.

Elle lui envoie des colis de denrées et, à partir de 1916, peut même le recevoir en permission dans sa famille. La presse passe des petites annonces de femmes et de soldats. Les autorités finissent par craindre que l’espionnage ne profite du phénomène. Ce mouvement, promu par Madeleine Clemenceau-Jacquemaire, fille de Georges Clemenceau, n’en concourt pas moins à la consolidation du moral des troupes en venant notamment en aide à de jeunes soldats sans attaches et à ceux des régions envahies. Les institutrices se révèlent des marraines très actives : elles connaissent l’art d’écrire des lettres et font adopter des filleuls par leurs élèves.

Cet engouement patriotique est aussi partagé par les stars féminines de la scène, qui participe à la distraction des soldats au front dans le cadre du Théâtre aux armées, fondé par le peintre Georges Scott. Parmi elles : Sarah Bernhardt, Béatrix Dussane ou Musidora.

(1) Les Veuves de la Grande Guerre, Éd. du Cygne, 166 pages.

& & &

L'Aviatrice Marie MARVINGT

Marie Marvingt

Marie Marvingt (1875-1963) a participé activement à la grande guerre. Elle fut également une grande sportive, elle débuta dans le sport à l'âge de cinq ans en nageant. A onze ans, elle pédalait sur un grand bicycle, enfourchait ensuite la bicyclette et prenait part aux grandes courses routières de l’époque. Elle s’est illustrée dans plusieurs sports.

Marie Marvingt est la première femme au monde qui ait piloté seule un avion. Elle fit ses débuts en décembre 1909 sur le monoplan Antoinette. Elle a établi le premier record féminin de durée et de distance par un vol de 53 minutes effectué en 1910. Détentrice de 17 records mondiaux et de quatre brevets : avion, ballon, hydravion, hélicoptère.

Au cours de la Première Guerre Mondiale, Marie Marvingt intègre le 42ème Bataillon de Chasseurs à pied en se faisant passer pour un homme équipée en poilu sous le nom de Beaulieu.

Comme correspondante de guerre en Italie elle est restée dix mois sur le front aux Dolomites. Elle participe également au conflit comme infirmière de la Croix-Rouge, puisque Marie a suivi des études d'infirmière à la faculté de médecine de Nancy. Elle évacue les troupes des Dolomites sur skis mais réfléchit à un système plus efficace, inspiré de ses doubles compétences de pilote et d'infirmière. C'est la naissance de l'aviation sanitaire, en 1910, avec l'avion-ambulance, Il s'agit d'un appareil équipé, muni d'une civière blindée fixée sous le fuselage et d'un matelas pneumatique. Grâce à ce système, 7 000 hommes sont transportés du front aux hôpitaux, épargnant ainsi de nombreuses vies et formant le premier corps des infirmières de l'air. Lors de la Seconde Guerre mondiale, elle fonde un centre destiné à recueillir les aviateurs convalescents, ‘’ Le Repos des Ailes ‘’.

Marie Marvingt est encore à ce jour la femme la plus décorée de France. Au cours de sa vie, elle a reçu 34 médailles et décorations parmi lesquelles la Croix de guerre 1914-1918 avec palmes, les Palmes académiques, la Légion d'honneur, la Médaille de l'Aéronautique ou encore la Médaille d'or de l'Académie des sports.

Pendant la Grande Guerre, le mot ‘’ résistant ‘’ ne fut jamais employé en tant que substantif, contrairement à ce qui se passa pendant la Seconde Guerre mondiale. Pour désigner les personnes qui, entre 1914 et 1918, s’opposent à l’occupation allemande, c’est le terme ancien d’ ’’ espion ‘’ qui est utilisé.

Louise de Bettignies

C’est à Saint-Omer, où se trouve, jusqu’en 1916, le quartier-général britannique du général French, que les services de renseignement contactent, pour la première fois, une jeune femme, originaire du Nord, Louise de Bettignies. Elle diffuse, depuis le début de l’Occupation, des messages de Lillois, soumis au joug allemand, à leurs compatriotes demeurés libres. Louise de Bettignies est née à Saint-Amand-les-Eaux en 1880, dans une famille aristocratique mais dépourvue de fortune. Après ses études au lycée de Valenciennes, elle devient préceptrice dans de grandes familles, dans plusieurs pays européens. C’est une jeune femme moderne, qui parle couramment l’anglais, l’allemand, l’italien et se débrouille en russe, en tchèque et en espagnol. Dans les premiers mois de la guerre, après l’arrivée des Allemands à Lille où elle résidait, elle s’est réfugiée à Saint-Omer, et a travaillé à soigner les blessés. Initialement abordée par le 2ème Bureau français, elle préfère s’engager au sein de l’Intelligence Service. Elle suit une formation approfondie en Angleterre, au cours de laquelle on lui apprend l’emploi des codes, la manière de dresser des plans, les méthodes pour collecter et transmettre les informations. Elle prend dès lors le pseudonyme d’Alice Dubois.

Louise de Bettignies est infiltrée en Belgique et reçoit un emploi de couverture dans une société néerlandaise, la Compagnie des Céréales de Flessingue. Sa mission essentielle est d’identifier les mouvements de troupes allemandes dans la région lilloise, plaque tournante principale de l’armée allemande dans cette partie du front ouest. Au printemps 1915, le réseau ‘’ Alice ‘’ regroupe 80 personnes, des hommes et des femmes, de toutes conditions sociales. Ils surveillent les trains, repèrent les emplacements des batteries de canons, des dépôts de munitions, les résidences des états-majors, assurent le passage de soldats alliés vers les Pays-Bas. Louise de Bettignies, qui franchissait chaque semaine la frontière belgo-hollandaise pour transmettre ses rapports au service anglais, fait l’objet d’une recherche intensive par le contre-espionnage allemand. Elle tombe dans une souricière, le 20 octobre 1915, à Froyennes, près de Tournai. Détenue à la prison Saint-Gilles de Bruxelles, elle est, le 19 mars 1916, condamnée à mort. Or, cette peine est prononcée alors qu’une puissante campagne internationale est en cours pour protester contre les exécutions, à Bruxelles, de l’infirmière britannique Edith Cavell et de la résistante belge Gabrielle Petit. Louise de Bettignies est graciée par le gouverneur Bissing et voit sa peine commuée en travaux forcés à perpétuité. Le 21 avril 1916, elle est emprisonnée à la forteresse de Sieburg. Cependant, sa notoriété et son prestige sont déjà considérables en France et en Grande-Bretagne. La veille de son arrivée à Sieburg, elle a été citée à l’ordre de l’armée française par le général Joffre.

Victime de mauvaises conditions de détention – elle a été mise au cachot pour avoir incité ses co-détenues à refuser de travailler pour les Allemands –, Louise de Bettignies meurt à l’hôpital Sainte-Marie de Cologne le 27 septembre 1918, des suites d’une pleurésie mal soignée. Son corps sera transféré à Lille en mars 1920 où des funérailles solennelles seront organisées. Louise de Bettignies est inhumée à Saint-Amand-les-Eaux, sa ville natale. La croix de bois que les Allemands mirent sur sa tombe, à Cologne, est, depuis 1994, présentée dans une vitrine dans la basilique de Notre-Dame-de-Lorette.

Ce ne sont que quelques exemples de femmes héroïques et il est légitime que leurs actions soient saluées et leurs mémoires perpétuées.

La symbolique des fleurs

En 1915, le lieutenant-colonel John Mc Crae, un médecin militaire canadien, écrit un célèbre poème intitulé : *'' In Flanders Fields ''* à la suite de la mort de son ami tué par un obus allemand à Ypres, enterré dans une tombe de fortune marquée d'une simple croix de bois, où les coquelicots sauvages poussent entre les rangées. Ce poème allait devenir le symbole du sacrifice des soldats pendant la Première Guerre Mondiale. Depuis, pour les britanniques, le coquelicot symbolise le souvenir à la mémoire des soldats morts à la guerre.

Au champ d'honneur

Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Auprès des croix ; et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement des
Obusiers.
Nous sommes morts
Nous qui songions la veille encore
A nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici au champ d'honneur.
A vous jeunes désabusés
A vous de porter l'oriflamme
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté.
Acceptez le défi, sinon les coquelicots se
Faneront au champ d'honneur.

Le bleuet tout comme le coquelicot trouve son origine dans la guerre de 1914/1948. Les bleuets continuaient à pousser dans la terre ravagée des tranchées de la Grande Guerre. Pour les Poilus, les bleuets sont un des rares témoignages de vie au milieu des champs de bataille. C'est après la guerre que le bleuet fut utilisé comme fleur du souvenir.

Charlotte Maleterre

Suzanne Lenhardt

Deux femmes sont à l'origine du bleuet de France ; Charlotte Maleterre et Suzanne Lenhardt (infirmière et veuve de guerre). Toutes les deux travaillaient à l'Hôtel des Invalides de Paris et face à l'afflux des invalides dans toutes les structures hospitalières de Paris, elles prennent l'initiative de créer un atelier de confection de fleurs en tissu réalisées par les invalides eux-mêmes. La vente de cette production permet aux mutilés de disposer d'un revenu de substitution.

En 1934, le gouvernement français légalise la vente publique des bleuets sous le patronage de l'office national des anciens combattants et mutilés de guerre.

Ci-après un extrait du poème d'Alphone Bourgoin (1881-1953)
Curé et poète

Les voici les p'tits bleuets
Les bleuets couleur des cieux
Ils sont jolis, gais et coquets,
Car ils n'ont pas froid aux yeux.
En avant partez joyeux ;
Partez, amis, au revoir !
Salut à vous, les petits bleuets,
Petits bleuets, vous notre espoir !

Né à Saint Honoré-les-Bains le 14 août 1881, Alphonse était le troisième de cinq enfants. C'est en janvier 1914, qu'il est nommé curé de Prye-La-Fermeté. La guerre l'oblige à quitter ses paroissiens pour servir son pays pendant quatre ans. Après l'Armistice, il revient à Prye pour y exercer son sacerdoce.

4.6-Le mot du trésorier :

Vous pouvez vous procurer ci-après les articles suivants :
- Insigne : 15, 00 €

Ce prix s'entend Franco de port.

- Insigne : 10, 00 €

Ces prix s'entend sans frais de port.

Commandes à passer auprès du MDL/C Zanette Claude. Joindre le chèque à la commande à l'ordre de : **Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs.**

5 - Nouvelles des camarades

5.1-Nouvelles adhésions :

51.1 - Adhésions :

*** Brigadier-chef CATINAT Gnanassegarane**
40 Rue SCRIBE 95400 VILLIERS LE BEL
Tél. : 06.06.53.60.69
Etait à l'E.C.S. (chauffeur de bus et CCT du 04.10.1976 au 01.07.1984.

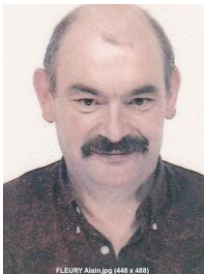

*** Monsieur FLEURY Alain** 8 Place de la République 08200 SAINT-MENGES
Tél. : 03.24.26.03.08 - Courriel : rosa.fleury@hotmail.fr
Etait à l'E.C.S. du 06.02.1974 au 01.12.1975

*** Monsieur JURION Gérard** 6 Chemin des MAGES 57160 SCY CHAZELLES
Tél. : 06.24.67.27.08
Etait chauffeur au 1er escadron de mai 1968 à avril 1969.

*** Monsieur LABARDE Jean-Pierre** 3 Rue des TISSERANDS 47300 PUJOLS
Tél. : 06.31.32.82.96 - Courriel : jp.labarde.47300@gmail.com
Etait conducteur PL du 01er avril 1973 au 30 mars 1974.

51.2 - Adhésions membres sympathisantes :

* **Madame RICAULT Isabelle** 14 Rue de Verdun 57160 MOULINS LES METZ

*** Madame SCHMITT Virginie** 38 Rue Principale 57530 ARS LAQUENEXY

*** U.N.C. de Sedan** dont le président est notre Vice-Président, Monsieur Michel Stirnemann**.**

51.3 - Réintégration :

*** Monsieur HERTER Günther** 19 Bis rue des Masques 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE

5.2 - Changement d'adresse postale, téléphone ou courriel :

*** Monsieur BREMONT René**
Tél. : 07.86.34.84.15

*** Madame EVRARD Monique** Chez Madame Plongeron Lydie
Rue Clair 08350 BOSSEVAL ET BRIANCOURT

*** Général PERRDON Michel** Mas des Lions – 10 Allée d'Oléon 13870 ROGNONAS
Tél. : 04.90.94.93.92

*** Adjudant POINSOT Daniel** 63 Route de Saint-Germain Les Arlay 39210 DOMBLANS
Adresse courriel : daniel.poinsot@gmail.com

*** Lieutenant-colonel RONDEAU Jean**
Adresse courriel : jean.rondeau1@sfr.fr

* **Monsieur STIRNEMANN Michel**
Adresse courriel : michelstirnemann@sfr.fr

*** Monsieur THIREAU Yves**
Adresse courriel : simyve@orange.fr

*** Général TRINQUAND Dominique** 1 Rue Auguste BARTOLDI 75015 PARIS

5.3 - Nos joies :

53.1 - Naissance :

***** Naissance le 08 février 2016, de Tarcis, 12ème petit-fils du colonel Bruno de La Tousche.

* Naissance de Marcus-Joseph le 20 septembre 2015, fils d'Aurélien et Angèle Brémont et petit-fils de notre camarade et madame René Brémont.

L'amicale présente ses très vives félicitations aux parents, grands-parents
et tous ses vœux au bébé.

53.2 - Décorations :

Par décret du Président de la République en date du 29 avril 2016, le général de Corps d'Armée Jean Guinard, Commandeur du 20 décembre 1996, a été élevé à la dignité de grand officier dans l'Ordre National du Mérite.

Le brigadier-chef Bertrand Klein, professeur certifié de physique-chimie, a été promu Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques, promotion du 01er janvier 2016. Il a reçu cette distinction le 21 avril dernier des mains de monsieur Olivier Kirsch, officier de la Légion d'honneur.

Le 08 mai 2016, le vice-président monsieur Michel Stirnemann, a reçu la médaille d'honneur de l'U.N.C. argent.

53.3 - Election :

L'adjudant-chef René Petitdan a été élu le 23 avril 2016 maire de la commune de Villers-Cernay.

L'amicale leur présente ses plus vives félicitations.

5.4-Nos peines :

***** Nous avons appris dernièrement le décès de madame Deloison Henriette à l'âge de 97 ans le 21 septembre 2015 à Touffreville-sur-Eu (76). Madame Deloison était l'épouse d'un ancien camarade du 12ème Régiment de Chasseurs à cheval.

* Décès de l'adjudant-chef Evrard Marceau le 27 avril 2016. Il était à l'E.C.S. de 1963 à 1977.

« L'adjudant-chef Evrard a été un cadre du 12ème Chasseurs qui a servi avec dévouement et très longuement. J'ai eu la satisfaction d'apprécier ses qualités de dévouement et de services rendus, dans le cadre de ses missions accomplies avec succès. Je me recueille en son souvenir fidèle »

Colonel Patrick de Charnacé.

***** Décès le 27 mai dernier du lieutenant-colonel Alain Garnier. Etait officier adjoint fin des années 70 début 1980.

L'amicale présente ses plus sincères condoléances à ces familles éprouvées.

5.5 - Nouvelles des uns et des autres :

**** AUBRY Richard, lieutenant-colonel :*** *(16.01.2016)*

« J'ai reçu, hier, le bulletin Info 12 numéro 55 de notre Amicale des Anciens du 12ème Régiment de Chasseurs. Quelle belle et plaisante revue !

Toutes mes sincères félicitations pour votre travail incroyable à la réalisation d'un bulletin d'informations sur la vie de notre amicale qui est, non seulement informatif, mais des plus vivants. J'ai été agréablement surpris, je dois l'avouer, de me retrouver avec Cyril sur la page de couverture. Le dépôt d'un bouquet de fleurs au nom de l'Amicale suggéré par Cyril fut en effet un moment émouvant pour moi. Le hasard faisant souvent bien les choses, les deux sentinelles montant la garde devant le Monument commémoratif de guerre du Canada ce matin-là, était justement du 12ème Régiment Blindé du Canada.

Je vous remercie aussi d'avoir reproduit le courriel de Cyril qu'il m'avait envoyé après sa visite avec Sophie à la maison. Comme vous le savez, Marjolaine et moi avons grandement apprécié les recevoir et d'avoir le plaisir de mieux les connaître. Enfin, je vous remercie ainsi que les chefs d'escadrons François de Guiringaud et Jean-Pierre Meslet et monsieur Michel Stirnemann pour vos généreux commentaires sur mes livres. Mon année et demi passée au 12ème Régiment de Chasseurs à Sedan et le cours de capitaine de six mois à Saumur auront été extrêmement formateurs pour moi et m'auront permis, en grande partie, de devenir l'officier de cavalerie que j'ai été ».

Le 09 février 2016 :

Couriel transmis au secrétaire :

« Merci beaucoup de votre courriel et des différentes invitations qu'il contenait. Malheureusement, je ne pourrai être des vôtres pour aucune de ces activités. Croyez bien cependant que je me joindrai aux participants par la pensée. Je vous souhaite le plus grand succès possible.

Je vous prie de transmettre mes plus sincères amitiés au Président de notre Amicale et à tous ceux et celles qui ont gardé un souvenir de mon passage au Régiment ».

Et par Saint-Georges, Vive les deux Douzièmes ! »,

*** BARAN Marc, colonel :** (17.03.2016)

« Je quitterai définitivement mon statut de réserviste le 11 juin 2016, atteint par la limite d'âge des services – 46 ans de service dont 13 dans la réserve !

Remerciements à l'amicale du 12 pour avoir proposé à l'amicale du 7 d'Arras, de participer à la visite de l'Assemblée nationale.

Longue vie à nos amicales ! ».

**** COULON Bruno :*** *(17.02.2016)*

« C'est avec regret que cette année encore je ne participerai pas à l'assemblée générale à Sedan. C'est en effet compliqué tant que l'heure de la retraite n'a pas sonné de faire le déplacement. Je me fixe l'objectif d'assister au moins à une assemblée générale dans les prochaines années.Un camarade, le brigadier-chef Jean-Claude Frélechoux habite près de chez moi (Longué) et semble assidu à vos manifestations. Je vais essayer de le contacter pour une prochaine fois. Je pense qu'il ne faut plus tarder car l'âge des membres augmente. Je dois être dans les derniers membres encore en activité (contingent 81/12).

Continuez encore longtemps de perpétuer le souvenir du 12ème, merci et à bientôt j'espère ».

**** DELOFFRE Joël, monsieur :*** *(11.01.2016)*

Nous envoie deux photos :

**** DISTANTE Raphaël, brigadier-chef :*** *(24.12.2015)*

Nous envoie deux photos de Murat.

Murat, sous-lieutenant au 12ème Chasseurs en 1792.

Murat général sous Napoléon

**** HERTER Günther, monsieur :*** *(19.01.2016*

(1)

(2)

(1) - Le MDL/C Ricault passe les véhicules en revue avant la grande inspection du colonel Duhesme au printemps 70.

(2) - La classe 69/2B dont une partie va rester à Asfeld.

**** LALLEMENT Jean-Michel, adjudant-chef :*** *(18.03.2016)*

« Je ne pourrai pas être présent à l'assemblée générale du 03 avril étant pris ce même jour à Metz.

Un grand merci au Président et à l'amicale pour les démarches faîtes concernant Schirlenhof, où a été tué le MDL Pagnier (5ème escadron / 12ème Chasseurs à cheval).

Ancien du 5ème R.C. (1967-1974), je suis heureux d'apprendre la renaissance du Royal Pologne aux E.A.U. après sa dissolution en 1992 à Kaiserlautern.

Bonne assemblée générale et bonne journée à toutes et tous et que vive le 12ème ! ».

**** LEFORT Antoine, général :*** *(09.02.2016)*

« Retenu par l'assemblée générale d'une autre association, où je suis responsable du bureau de votes, je regrette de ne pas pouvoir être à Sedan le 3 avril.

Bien amicalement à tous les membres de l'Amicale et un grand merci au dévoué bureau de l'amicale ».

**** POLLET Jean-Michel, maréchal des logis :*** *(10.03.2016)*

« Retenu par des contraintes familiales, je vous souhaite à toutes et tous une excellente assemblée générale ».

**** RONDEAU Jean, lieutenant-colonel :*** *(13.03.2016)*

« Mon absence à l'assemblée générale n'est pas un problème d'emploi du temps ; mais deux jours de voyage avec la traversée de Paris pour une A.G., prise d'Armes et un déjeuner, c'est fatiguant. Ce qui n'était pas le cas lors des A.G. prestiges : Saumur 2004 et 2009, combats du 12ème R.CH. (1940) en Belgique et dans le pays Sedanais, Ermenouville (70 ans) en 2010, Ravivage de la Flamme Paris le 12.12.2012 ou pour le départ du général de Sury en 2013.

Après 32 ans de service, j'appartiens à de nombreuses associations et amicales, très prenantes ; mais je suis toujours très heureux d'avoir renoué avec le 12ème Chasseurs.

Avec mes meilleures amitiés ».

**** ROUSSEAU François, capitaine :*** *(13.02.2016)*

« Je tiens à remercier l'équipe qui anime notre amicale du 12ème Régiment de Chasseurs car cela n'est pas toujours simple en rapport avec le temps qui passe et la vie qui tourne pour tous.

Je tiens à remercier notre ami Gilles Blondeau (Adjt) qui m'a fait converser au téléphone avec un très bon camarade perdu de vue depuis plusieurs années et qui s'appelle Gérard Bisseux (dit Bibisse) ancien MDL du 2ème escadron du 12ème ; nous avons donc de nombreux souvenirs en commun.

Sur Mourmelon et sa région proche, nous avons également quelques anciens du 12 :
Gérard Malcuit (Adjt) ancien de l'ECS – Service Restaurant,
Thierry Clanet(A/C) ancien de l'ECS – BOI/Sport
Michel Schmitt (A/C) ancien de l'ECS – Peloton TRANS ».
Bien amicalement et par Murat, vive le 12ème ! ».

NDLR : Contact a été pris par le secrétariat avec le capitaine Rousseau François afin d'avoir les coordonnées des anciens camarades cités ci-dessus, ce après, un bulletin d'adhésion leur a été envoyé avec un bulletin '' Info 12 ''. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse !

&&&&

Les reconnaissez-vous ?

Au centre l'Adjt Magnaldi lors de manœuvres à Sissonne en 1981

Le Lt Maisonneuvre lors d'un défilé à Mouzon.

Prochaine réunion de bureau le 15 novembre 2016, lieu habituel à 13 h 45.

Amicale des Anciens
du 12ème Régiment de Chasseurs